

CC VEXININFO

Bulletin d'information numéro 57 - Juin 2011



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette 57^{ème} édition du Vexinfo vous renseigne sur l'avancement des travaux relatifs à l'ancien hôpital Bertinot Juël et la zone économique et commerciale du Vexin-Thelle à Chaumont-en-Vexin ; actions qui permettront la création d'emplois sur notre territoire.

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a également engagé les études nécessaires à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui concerne nos 42 communes dont la définition vous est présentée dans les pages suivantes.

Enfin, ce journal vous présente notre Budget Primitif 2011, adopté en avril dernier.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture.

Bien sincèrement, Le Président, Gérard LEMAITRE

**Les
travaux
avancent
à grands
pas.**








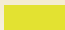




Ancien hôpital Bertinot Juël



Zone artisanale et commerciale du Vexin-Thelle



Sommaire

- | | |
|--|---|
|  AMENAGEMENT DE L'ESPACE P. 2-4 |  SOCIAL P. 20-24 |
|  DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE P. 4-10 |  CULTURE & TOURISME P. 25-36 |
|  BUDGET P. 11 |  SPORTS & LOISIRS P. 36-46 |
|  ENVIRONNEMENT P. 12-16 |  SECURITE P. 47-50 |
|  EMPLOI ET FORMATION P. 17-20 |  DIVERS P. 51-52 |

Compétences

- Aménagement de l'espace • Développement économique • Protection et mise en valeur de l'environnement
- Etude, programmation, promotion, communication, animation, information, formation et coordination • Action sociale
- Tourisme culture et animation • Sport • Logements • SIG • Centre de secours • Collèges • Sécurité

 Sujets traités dans la présente publication.

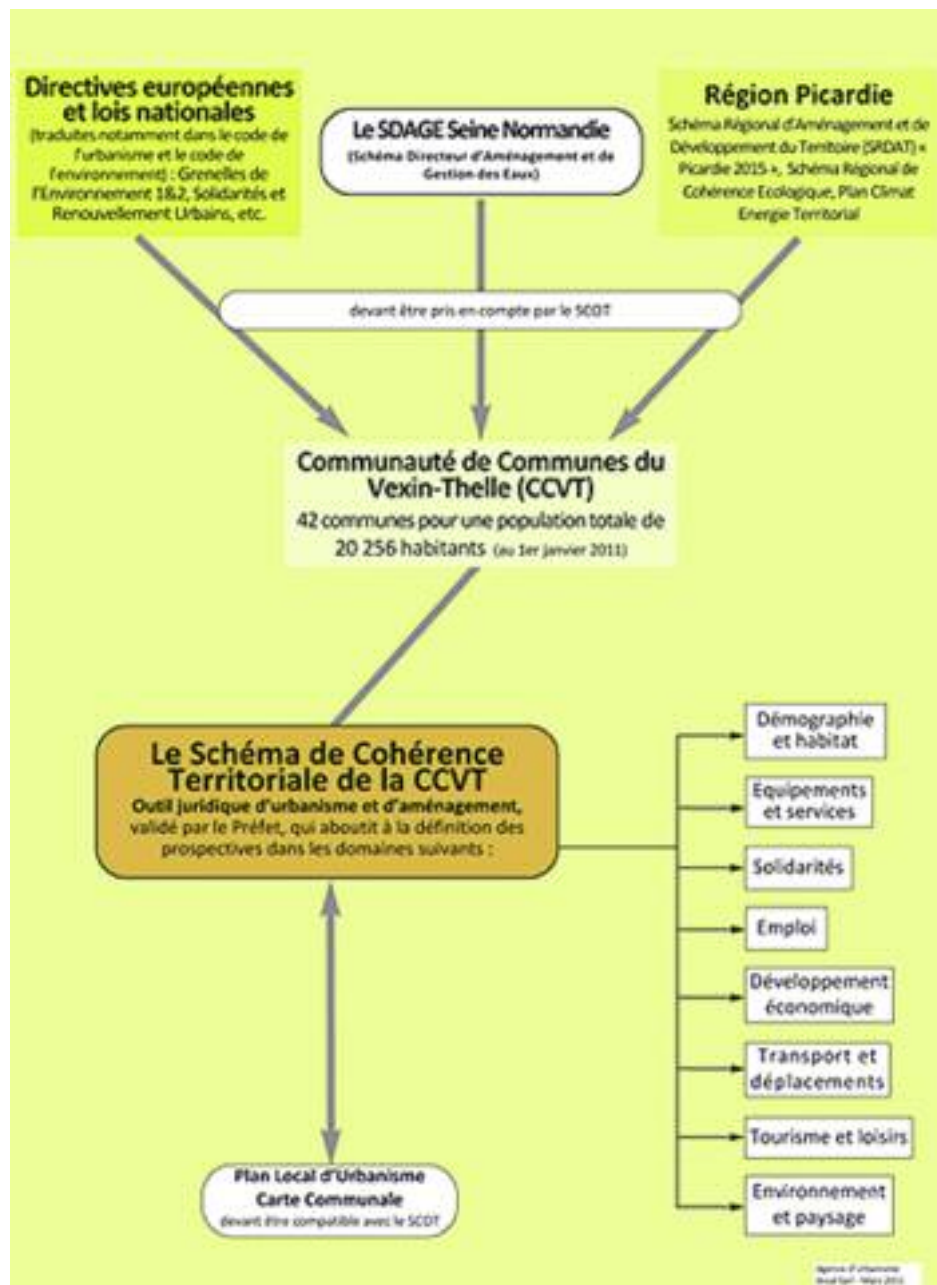
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Le SCOT est un document prévisionnel d'aménagement du territoire voté pour une durée de 10 ans et permettant une prévision à 20 ans.

Suite à la délibération du conseil communautaire en date du 22 octobre 2009 déterminant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur les limites de l'intercommunalité, validé par arrêté préfectoral en date du 2 avril 2010, et suivant les modalités de la concertation définies dans la délibération du conseil communautaire en date du 21 octobre 2010, la Communauté de Communes a engagé les études nécessaires à l'élaboration du SCOT conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Le schéma de cohérence territoriale est un outil intercommunal de planification urbaine permettant au territoire de traduire dans l'espace son devenir autour d'un projet partagé. Il couvre l'ensemble des 42 communes du Vexin-Thelle.

Extrait du code de l'urbanisme (L.122-1) :



“Les schémas de cohérence territoriale présentent le projet d'aménagement et de développement durable retenu, qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile.

Pour mettre en œuvre le projet d'aménagement et de développement durable retenu, ils fixent (...) les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et déterminent les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers. Les schémas de cohérence territoriale apprécient les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement.

A ce titre, ils définissent notamment les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat et à la construction de logements sociaux, à l'équilibre entre l'urbanisation et la création de désertes en transports collectifs, à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations préférentielles des commerces, à la protection des paysages, à la mise en valeur des entrées de ville et à la prévention des risques. Ils déterminent les espaces et sites naturels, agricoles ou urbains à protéger et peuvent en définir la localisation ou la délimitation. Ils peuvent définir les grands projets d'équipements et de services, en particulier de transport. (...)”

Le schéma de cohérence territoriale, de son élaboration à son approbation finale, se déroulera sur un peu plus de trois ans.

Aussi, trois étapes principales se succéderont :

1) Le diagnostic :

Il dressera un état des lieux précis et actualisé de la situation sur le territoire du Vexin-Thelle. Il s'appuiera sur les études déjà réalisées et sur les orientations du projet de territoire et de la charte de développement et d'aménagement pour une coopération interterritoriale (Pays du Vexin-Sablons-Thelle) de 2002.

Il intégrera les orientations des territoires voisins (Beauvaisis, Sablons, Vexin français, région de Gisors, Pays de Bray) et les grands projets qui auront des incidences sur notre territoire. Il sera complété par des entretiens avec les élus de chaque commune concernée. Des réunions thématiques seront également organisées, réunissant des élus et des acteurs institutionnels et locaux.

Le diagnostic constituera une banque de données réactualisée par rapport aux études existantes, commune par commune et indicateur par indicateur, utilisable par l'ensemble des élus et des acteurs du territoire.

Concernant l'évaluation environnementale du SCOT, cette première phase visera à établir l'état initial de l'environnement sur le territoire.

Un rapport d'analyse sera tenu à disposition des acteurs et des habitants du Vexin-Thelle, à partir du début de l'année 2012.

2) La définition d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) :

Pour chaque thème abordé, différents scénarii seront étudiés. Les administrations, les services publics et les partenaires seront sollicités dans leurs domaines de compétences.

Les scénarii induits seront ensuite largement débattus par les groupes thématiques, puis à nouveau par les élus réunis en "groupes de communes".

Le scénario retenu annonçant pour chaque thème l'objectif des politiques publiques, sera formalisé en projet d'aménagement et développement durable qui constituera le socle du projet de schéma de cohérence territoriale. Le projet territorial ainsi proposé fera l'objet d'une évaluation quant à ses incidences sur l'environnement.

Le P.A.D.D. sera débattu au sein du conseil communautaire, et sera présenté à la population dans le courant de l'année 2012.

3) Le projet de schéma de cohérence territoriale :

Il explicitera et justifiera clairement l'ensemble des orientations et des actions à entreprendre d'ici 2020, puis 2030.

Le document d'orientations générales permettra de préciser la traduction réglementaire des objectifs des politiques publiques retenues dans le P.A.D.D.

Le projet de SCOT sera arrêté par le conseil communautaire au début de l'année 2013.

Une consultation officielle des services de l'Etat et des personnes publiques associées, suivie d'une enquête publique ouverte à la population, aura lieu durant l'année 2013.

Le projet final de SCOT sera alors définitivement mis au vote au conseil communautaire en fin d'année 2013.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de cette étude, notamment par notre journal d'informations "Vexinfo", mais aussi par la mise à disposition à la Communauté de Communes, des différentes pièces du dossier au fur et à mesure de leur validation. Ces pièces seront également diffusées à chaque commune.

En outre, il est prévu d'organiser une exposition publique ayant pour objet la présentation du P.A.D.D. envisagé. Dès à présent, un registre est ouvert au siège de la Communauté de Communes afin de recueillir votre point de vue ou vos observations sur le devenir de notre territoire. Le document «Porter à Connaissance» transmis par le Préfet de l'Oise est également consultable dans les locaux de la Communauté de Communes.

Ce projet, pour atteindre ses objectifs, doit être **le projet de tous**. Nous comptons sur votre participation à cette démarche qui se veut interactive entre la Communauté de Communes et les habitants, de manière à partager ensemble les questions d'aménagement et d'urbanisme relatives à l'avenir de notre territoire.

Le Président, Gérard LEMAITRE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Travaux de réhabilitation dans les locaux de l'ancien hôpital Bertinot Juël à Chaumont-en-Vexin.

Nous vous l'avions promis... nous y sommes.

Les travaux de réhabilitation de l'ancien hôpital Bertinot Juël ont été notifiés à l'entreprise QUILLE CONSTRUCTION en juin 2010, pour 2 millions d'euros environ.

Les travaux de démolition ont débuté depuis décembre 2010. La fin de la réhabilitation de ce bâtiment devrait intervenir début d'année 2012. Pour mémoire, devraient y être installés, au rez-de-chaussée :

- le CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique),
- la Trésorerie,
- la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation).

Des espaces sont également réservés à des actions culturelles ou caritatives.

L'étage accueillera une quinzaine de logements locatifs "de qualité".

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'état d'avancement du chantier.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La zone économique prête à accueillir ses nouveaux artisans à Chaumont-en-Vexin...



Une partie de la zone économique du Moulin d'Angean comptait déjà plusieurs artisans. Pour autant, il restait près de 4,5 hectares en pleine propriété de la Collectivité qui ne pouvaient accueillir d'entreprises ; les terrains n'étaient pas viabilisés.

Au vu d'une importante demande d'implantations, la Communauté de Communes a décidé, en 2010, de procéder aux différents travaux permettant de prolonger la zone économique et ainsi, répondre à la demande d'implantations, et de facto, stimuler le tissu économique du territoire.

Ainsi, les travaux de viabilisation ont permis d'amener sur les parcelles : l'eau, l'électricité, le gaz, le téléphone/internet et l'assainissement. Les travaux portaient également sur la création de voiries permettant de desservir les futures parcelles, ainsi que l'éclairage public, sans oublier l'aspect environnemental, puisque la zone économique sera paysagée.

Ces travaux ont pris fin en mai 2011.

Les activités pressenties pour s'installer sur la zone économique sont :

- Une entreprise de création d'adhésifs et autocollants en tout genre...

- Une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel.
- Une entreprise de fabrication et de vente de bières artisanales "bio".
- Un artisan spécialisé dans l'électricité générale.
- Un magasin de vente par correspondance de vêtements "bio".
- Un paysagiste.
- Un cabinet paramédical.
- Un contrôle technique automobile.
- Un garage automobile.
- Une société spécialisée dans l'installation, la motorisation, la réparation de portails, portes de garages, portes sectionnelles et ascenseurs.

La zone commerciale du Vexin-Thelle :

Le rond-point situé sur la départementale 583 est terminé. Il permettra l'accès à la zone commerciale du Vexin-Thelle. Cette zone devrait accueillir :

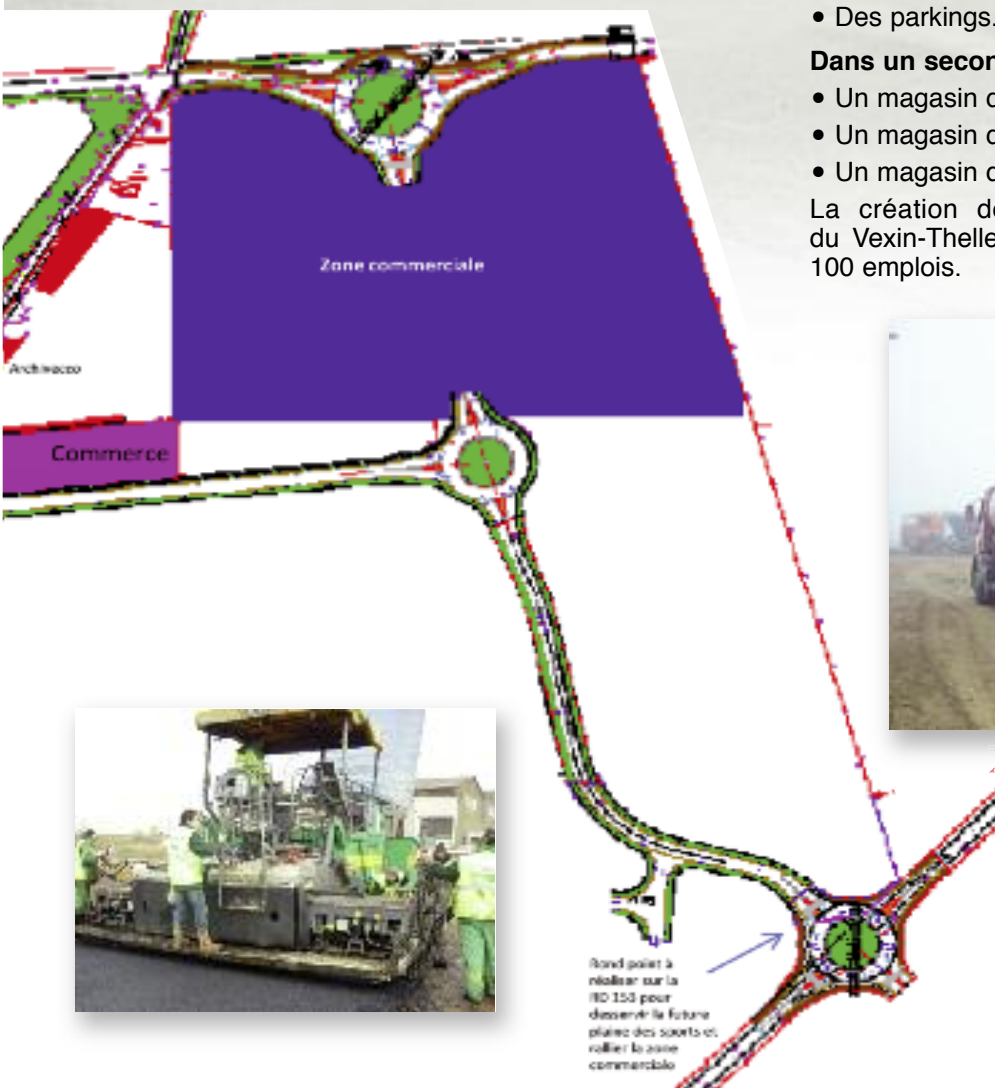
Dans un premier temps,

- Une surface alimentaire,
- Une station-service,
- Des parkings.

Dans un second temps,

- Un magasin de chaussures,
- Un magasin de vêtements,
- Un magasin de bricolage/jardinerie.

La création de la zone artisanale et commerciale du Vexin-Thelle devrait permettre de créer entre 40 et 100 emplois.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ouverture de magasins (zone commerciale de "la Croix Saint-Jacques") à Trie-Château

NOUVEAU

MAGASIN JENNYFER

Ouvert depuis le mois de décembre 2010, en gérance, la marque JENNYFER s'est implantée sur la zone commerciale de la Croix Saint-Jacques à Trie-Château. Sur plus de 180 m², le magasin propose un large choix de vêtements des tailles jeune fille à femme. Les différentes gammes de vêtements sont renouvelées chaque jour et complétées par de nombreux accessoires, bijoux, chapeaux, sacs à main, chaussures, sous-vêtements ...

Les 3 personnes qui ont été recrutées, outre leur expérience dans la vente, ont été formées pour le conseil prodigué aux clientes...

Le magasin propose un site sur Facebook où vous retrouverez toutes les nouveautés, les promotions...

www.facebookjennyfertriechateau.com

Le magasin est ouvert sans interruption du lundi au samedi de 10 h à 19 h.

Pour tous renseignements : Tél. 09 66 12 75 97



"IGNISIAL"

**Cheminée
déco-écolo au
bioéthanol
"IGNISIAL"**

Créée en 1947, la société SMG Confrère, spécialisée dans la mécanique, opère une diversification avec

la création d'une gamme de cheminées au bioéthanol.

Issu du savoir-faire de SMG Confrère à savoir, la découpe, le pliage, la soudure de tôles, la peinture et après de longues études, tests et essais en laboratoire, le produit est opérationnel. Il peut être placé à l'intérieur d'une habitation comme à l'extérieur. De plus, le design est modelé suivant le désir et l'envie du client, passant d'une forme carrée, ronde à triangulaire.... Avec des gammes qui vont de l'aluminium à la brique ou au staff ... et surtout à la couleur que le client souhaite.

Les brûleurs sont sécurisés et fonctionnent à l'éthanol liquide ou gélifié dans le respect de la nouvelle norme française NF D35-386.

Non négligeable, la gamme de cheminée est entièrement "made in Picardie". L'entreprise s'est installée sur la zone commerciale de la Croix Saint-Jacques à Trie-Château. Le magasin propose un "show room" où sont exposés divers modèles, du contemporain à l'ancien, en passant par le baroque....

Le magasin est ouvert le lundi de 14 h à 19 h. Le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Le samedi toute la journée sans interruption.

Pour plus de renseignements : Tél. 03 44 84 45 87 ou <http://www.ignisial.fr>

ENVIE DE FAIRE CONSTRUIRE SA MAISON ...

Leader en France dans la construction de maisons individuelles, le groupe "Maisons France Confort" s'est installé depuis le début de l'année sur la zone commerciale de la Croix Saint-Jacques à Trie-Château. L'entreprise créée depuis 1919, propose depuis plus de 5 générations des terrains à bâtir et la réalisation complète de maisons individuelles.

Tout commence par une étude approfondie, où le client parle de ses envies, de ses besoins, de son enveloppe financière... A l'issue de cet entretien, le groupe France Confort va lui proposer un plan sur mesure correspondant aux critères susnommés et va lui proposer une réalisation clé en main, dont la construction sera entièrement suivie par un conducteur de chantier, et ce, jusqu'à la remise des clés.

Avec plus de 60 000 réalisations de maisons individuelles dans toute la France et une présence dans plus de 20 régions, le groupe peut proposer divers modèles de maisons que les clients peuvent à loisir mélanger, modifier... ou autre...

Pour tous renseignements :

<http://www.maisons-france-confort.fr> Tél : 03 44 52 85 41

Horaires d'ouverture de l'agence de Trie-Château : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h du lundi au samedi.



Réouverture à Chaumont-en-Vexin depuis le 26 avril 2011

Après plus d'une année de fermeture, l'Auberge Saint-Nicolas ouvre à nouveau ses portes.

Madame Karine CHAUVET, après des études à l'école hôtelière et plus de 20 ans dans le milieu de la restauration, est tombée sous le charme du Vexin et a décidé d'ouvrir son propre restaurant.

Ainsi, l'Auberge Saint-Nicolas a fait peau neuve, puisque la salle, entièrement redécorée, peut accueillir 50 couverts.

Le nouveau cuisinier a lui aussi pratiqué l'école hôtelière, et s'enorgueillit de proposer au menu des produits qui seront pour une large part, exclusivement faits "maison", comme des terrines, des frites, du foie gras...

Le restaurant proposera une carte permettant de varier les plaisirs, puisque l'on peut consommer des crêpes sucrées, mais aussi déguster une cuisine traditionnelle.



Les horaires d'ouverture sont les suivants : de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h 30.

Fermé les dimanches et lundis.

Pour tous renseignements et/ou réservations : Tél. 03 44 52 85 41.

NOUVEAU à Chaumont-en-Vexin, une ostéopathe

Depuis le 3 janvier 2011, la commune de CHAUMONT-EN-VEXIN compte une ostéopathe. Diplômée d'un bac S et après des études au collège ostéopathique européen de Cergy durant 5 ans, Johanne BAY a obtenu son diplôme d'ostéopathe qu'elle a complété par une formation universitaire en psychosomatique (ce qui lui permet de mettre en corrélation les problèmes entre le corps et l'esprit).

En qualité d'ostéopathe, elle va s'attacher à la micro-mobilité articulaire, en manipulant les parties concernées de façon douce.

Les consultations peuvent s'effectuer dès la naissance (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication), ainsi que pour les femmes enceintes.

Mme BAY peut, dans certains cas, se déplacer à domicile, si le patient est dans l'incapacité de se mouvoir.

NB : Partenariat avec AQUAVEXIN, les titulaires d'une carte océane excellence peuvent bénéficier d'un bilan ostéopathique gratuit.

Pour les Restos du Cœur : Les enfants de - de 10 ans peuvent bénéficier de séances à 3 € et les adultes à 5 €.

Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi.

Johanne BAY

**14 rue Emile Deschamps
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN
Tél 06 08 76 43 84**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAU

M.A.J. Services à la personne à Chaumont-en Vexin

Société d'aide à la personne, service à domicile sur les communes du territoire du Vexin-Thelle

Licenciée en psychologie, Justyna vous propose ses services du lundi au samedi afin de vous aider dans votre quotidien. Elle s'adaptera en fonction de vos propres besoins et ce, de façon individualisée car chaque personne est différente.

Quelques exemples de prestations proposées :

Courses / Accompagnement extérieur / Aide à la rédaction de documents administratifs / Aide à la préparation des repas quotidiens / Collecte et livraison du linge / Petits travaux de bricolage et jardinage

Pour tous renseignements : Justyna CUDZICH

Tél 06 29 73 17 94 / 09 50 48 48 52

e-mail : majservices@yahoo.fr

Le service à domicile donne droit à une réduction d'impôts sur certaines prestations agréées.



A Montagny-en-Vexin Entreprise de services à la personne

SARL créée et agréée par l'état en janvier 2011.

"Pensez à vous" réalise, selon vos besoins, les services à domicile tels que ménage, repassage, courses et préparation de repas.

Pour plus d'information, appeler Dalila MENU

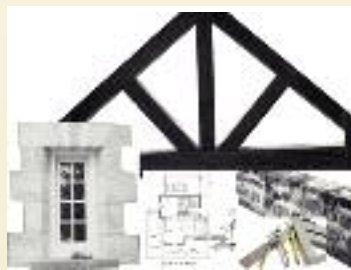
au 06 74 28 56 32

<http://www.pensezavous.fr>

50% de Crédit d'Impôts, CESU acceptés.



A Liancourt-Saint-Pierre



ENTREPRISE RENOV'YD

Yanic DUBOURG, jeune chef d'entreprise, a débuté son activité depuis le 1er avril 2011. Rénov'yd se situe au 6 grand rue à Liancourt-Saint-Pierre. Monsieur DUBOURG prospecte à

50 kms autour de Liancourt-Saint-Pierre.

Vous pouvez le joindre au 03 44 49 02 29 ou

06 15 05 41 97 (sauf les dimanches) ou par mail

à renovyd@orange.fr - Site : <http://www.renovyd.com>

Un interlocuteur unique entre les artisans et le client, un seul numéro de téléphone pour vos remarques et vos sollicitations. Vous accompagner dans la recherche des agencements de votre habitation qui correspondent à vos désirs et à votre bien-être.

La maîtrise de vos travaux, qu'il s'agisse d'un maçon, couvreur, carreleur, peintre, charpentier, un architecte ... Monsieur DUBOURG recense les professionnels de qualité au prix juste et ce, dans les meilleurs délais, pour tous travaux intérieurs et extérieurs d'extension, de rénovation et de décoration.

Tous les partenaires ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse afin de vous fournir un travail impeccable même pour les projets les plus exigeants.

Il vous rencontre afin de recueillir, analyser vos besoins et éditer un cahier des charges. Il se charge de déterminer les partenaires ayant les compétences nécessaires à la parfaite réalisation de votre projet.

Il planifie avec vous le passage des différents corps de métiers. Le planning prévisionnel est présenté avant démarrage de votre chantier.

Vous ne payez aucun frais à l'entreprise Rénov'yd.

C'est tout simplement le partenaire qui la rémunère en échange de l'affaire apportée dans des conditions assurant à ce dernier un gain de temps en amont des chantiers.

L'objectif est de privilégier la qualité au meilleur prix.

NOUVEAU

A Delincourt

SARL BATI-SEB

Depuis le 14 mars 2011

Maçonnerie générale, Isolation, Carrelage
Monsieur LE VERGE Sébastien
2, allée des Carrières
60240 Delincourt

Portable : 06 20 06 98 01

Téléphone : 03 44 03 46 49

e-mail : batisseb@sfr.fr



A Villers-sur-Trie

Au pôle médical 4, chemin du Pressoir

Deux approches thérapeutiques pour vous accompagner :

- **La Relaxation avec Annie NICOLE**
les vendredis et samedis sur RDV
au 06 45 47 10 07, cours collectifs le mardi à 20 heures.

La relaxation permet de lever les tensions musculaires, de rééquilibrer les énergies, de diminuer le stress et la fatigue. Dans une ambiance sereine, vous serez accompagné et vous participerez pleinement à votre bien-être en apprenant à "lâcher prise".

- **La Psychologie clinique avec Laurence SAINT MARTIN**
les lundis, mardis et mercredis sur RDV
au 03 44 47 14 06.

La psychologie clinique tient compte des particularités de chacun pour investiguer et répondre aux difficultés et aux souffrances. Pour mieux comprendre ses domaines d'intervention, voici quelques exemples : troubles anxieux, dépressions et rechutes, troubles du comportement alimentaire ou encore ceux liés à l'apprentissage et aux difficultés scolaires...

Ce pôle accueille également les professions suivantes :

- Infirmières
- Orthophoniste.



Un cabinet infirmier est ouvert depuis le mois de janvier à Chaumont-en-Vexin

Héricourt Richard
Infirmier Diplômé d'Etat
Soins à domicile 7/7 jours
Soins au cabinet sur rendez-vous
9, rue Emile Deschamps 60240 Chaumont-en-Vexin
Tél. 03 44 52 87 82

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Madame My Phuong VO à Chaumont-en-Vexin ECRIVAIN PUBLIC

Passionnée d'écriture, auteur de plusieurs écrits - le plus récent pour un congrès de renommée autour des Rituels et premiers liens des parents à leurs bébés dans le monde, elle a à cœur aujourd'hui de développer sa plume au service de ceux et celles qui le désireraient.

De formation universitaire, longtemps sage-femme, elle exerce comme psychothérapeute diplômée en sexologie et en thérapie familiale.

Son expérience lui permet de comprendre les situations humaines, relationnelles dans leurs facettes aisées et plus complexes.

Elle propose de vous aider à transcrire en mots et avec de jolies tournures, les souhaits, les sentiments, les émotions qui sont les vôtres, dans toutes les circonstances de votre vie.

En respectant votre personnalité et la confidentialité, elle rédige pour les particuliers et les entreprises :

- Les courriers personnels et administratifs,
- Les discours de mariage, d'anniversaire, de deuil,
- La correction de mémoires et de manuscrits,
- Les comptes-rendus et les transcriptions de réunions,
- Les biographies et les récits de famille.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à la contacter !

Tél. 03 44 49 19 15

e-mail : contact@laplumedemy.com

www.laplumedemy.com

Madame My Phuong VO est également :

PSYCHOTHERAPEUTE – SEXOLOGUE

- Psychothérapie enfants et adultes
- Thérapie de couple
- Thérapie familiale

Sur rendez-vous au 03 44 49 19 15

42, rue de l'hôtel de ville 60240 Chaumont-en-Vexin

Nouveaux "Skame jeux"



Monsieur Stéphane CROQUETTE, créateur de jeux de société, résidant à Chaumont-en-Vexin, a été l'invité de France 3, le 24 janvier dernier, à l'émission régionale "Quoi de neuf" où il a présenté sa nouvelle gamme de jeux "Skame".

Coup de chapeau à notre inventeur !

Stéphane
CROQUETTE
06 75 87 57 10

<http://www.skame.fr>

NOTA : Monsieur CROQUETTE, sensible au handicap des malvoyants, configure ses jeux pour ce public également.

Un Coach forme et bien-être à Chaumont-en-Vexin

IMAGINEZ VOUS AU TOP...
...et bien dans votre corps

Josiane PANNIER
Coach Bien-être & Remise en forme

- Remise en forme
- Contrôle de poids
- Nutrition sportive

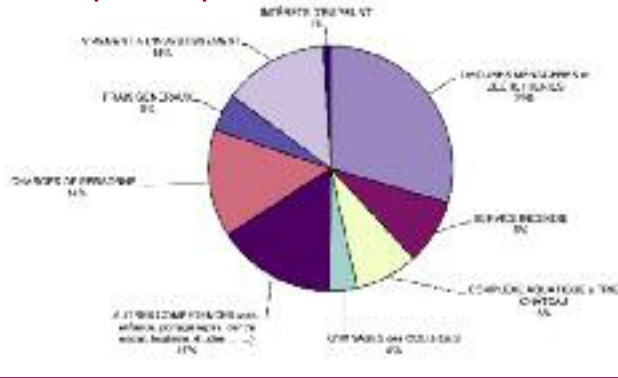
**Bilan et
Accompagnement personnalisé
GRATUIT**

90 le Clos de la vigne
60240 Chaumont en Vexin
Port. **06 71 20 53 60**
mail : j.pannier4@orange.fr

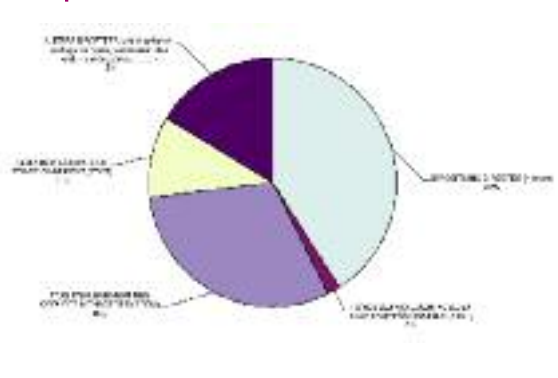
BUDGET

Budget Primitif de la CCVT

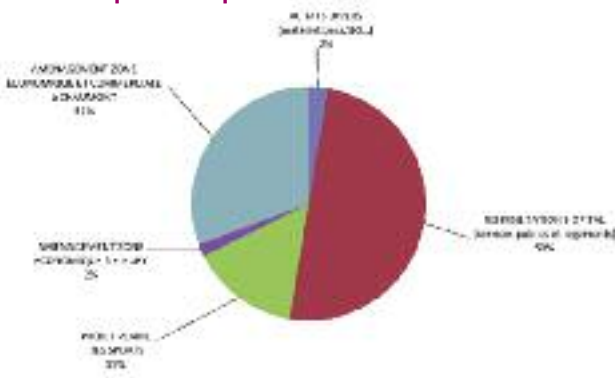
Principales dépenses de fonctionnement 2011



Principales recettes de fonctionnement 2011



Principales dépenses d'investissement 2011



Coût des principales compétences :

Ordures ménagères et déchetteries	1 800 000 €
Service incendie (reversé au Conseil général)	527 000 €
Complexe aquatique à Trie-Château	511 000 €
Etudes (SCOT, rivières, bâtiments communaux)	377 000 €
Gymnases des collèges	331 000 €
Centre Social Rural du Vexin-Thelle et médiateurs	113 000 €
Portage de repas à domicile	73 000 €
Maison de l'Emploi et de la Formation	35 000 €
Petite enfance	34 000 €
Culture, tourisme, sport, etc	27 000 €

Cette année, afin de mettre en place ou terminer les grands projets de construction, les élus communautaires ont décidé d'augmenter la fiscalité de 2 % ; ce qui représentera en moyenne une hausse de 8,00 € environ par ménage pour une base d'imposition de 1 200 €, par exemple.

La CCVT accompagne également cet effort par la réduction des dépenses de fonctionnement, décidées en concertation avec vos représentants communaux.

Cette décision est, pour les élus, un choix de dynamique et nous vous remercions de vos efforts en ce sens.

Nous souhaitons, dans la présente édition, vous informer du coût du complexe aquatique à Trie-Château sur le budget de la CCVT.

Le coût annuel correspond à un passage de 130 000 baigneurs par an, à savoir :

- Remboursement de l'emprunt. → 165 000 €.
- Coût de la Délégation de Service Public en charge du fonctionnement de cet équipement. → 268 000 €. incluant l'entrée des élèves des écoles élémentaires prise en charge par notre collectivité.
- Prise en charge des entrées pour les collégiens. → 10 000 € environ.
- Prise en charge des coûts d'entrées des clubs de plongée et de natation. → 11 000 € environ.

soit un total d'environ 454 000 €

Rappelons que cet équipement n'aurait pu voir le jour sans la participation financière de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et de la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrière.



ENVIRONNEMENT

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Le SPANC de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, mis en place le 30 septembre 2008, a pour mission de réaliser les contrôles diagnostic des installations d'assainissement autonome au plus tard pour le 31/12/2012, et ce, conformément à la loi sur l'eau de 1992 réactualisée en 2006.

Les premiers résultats des diagnostics, débutés en février 2009, mettent en évidence un taux de non-conformité moyen de 65 % sur la totalité des communes où les diagnostics ont été réalisés.

Nous invitons les personnes ayant reçu un courrier de proposition de rendez-vous pour le diagnostic de leur installation d'assainissement individuel, et ayant été absentes ce jour là, à **prendre contact avec le technicien du SPANC au 03 44 49 15 15.**

La réalisation du diagnostic communal complet est primordiale afin que les communes puissent prétendre à l'obtention d'une aide de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réhabilitation des installations non conformes.



Julien PREVISANI
Ingénieur



Benoît LENGAGNE
Technicien SPANC

Pour information, l'aide à la réhabilitation est aujourd'hui de 60% pour une opération de réhabilitation groupée.

Attention depuis le 1er janvier 2011, le rapport diagnostic de votre installation d'assainissement non collectif est indispensable lors de la vente de votre habitation. Pour ce faire, merci de prendre contact avec le SPANC de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

D'autre part, il nous a été rapporté que des sociétés privées tentent de prendre contact avec des habitants du territoire afin de vendre des diagnostics installations d'assainissement non collectif. **Il ne s'agit en aucun cas du SPANC.** Pour toutes visites, vous serez au préalable contactés par courrier officiel à en-tête de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Enfin, si vous avez l'intention de réaliser des travaux d'assainissement non collectif, et pour toutes informations à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service au 03 44 49 15 15.

Préservez nos ressources en eau !

Jardiner peut être un plaisir, une passion qui permet des récoltes naturelles de fruits et légumes et le fleurissement des abords de nos maisons.

Mais l'impact sur la santé et l'environnement des produits phytosanitaires, dits pesticides, utilisés dans la pratique du jardinage n'est pas négligeable.

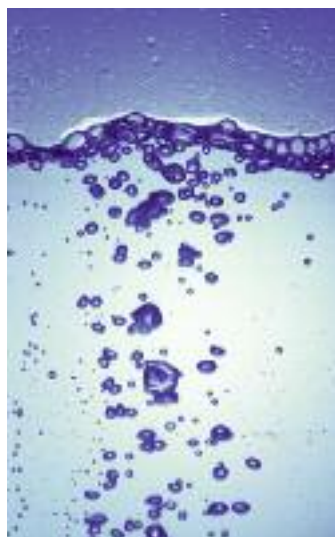
Qu'est-ce qu'un "produit phytosanitaire" dit "pesticide" ?

Les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) sont des poisons destinés à détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles comme certains insectes.

Un produit phytosanitaire est composé de deux types de substances :

- des matières actives qui donnent au produit l'effet "poison",
- des additifs qui renforcent l'efficacité du produit et son emploi.

On parle de produits phytosanitaires dégradables, mais ces derniers peuvent mettre plusieurs jours ou mois avant de se dégrader, formant parfois de nouvelles molécules ; elles aussi toxiques.



Par ailleurs, les pesticides ne touchent jamais exclusivement leur cible et la pluie ou le vent, peuvent entraîner tous ces résidus dans les cours d'eau, les fossés, les égouts ou par infiltration dans les nappes d'eau souterraines.

L'impact à court et à long terme de produits phytosanitaires mal utilisés n'est pas négligeable sur votre santé. Les conséquences peuvent aller du simple désagrément à des troubles plus graves. Vous pouvez éviter ces risques en utilisant moins de produit.

Avec près de 80 000 tonnes de produits phytosanitaires vendus par an, la France est le premier consommateur européen et le troisième mondial.

Même si seulement 10 % de ces produits sont destinés aux espaces verts publics,

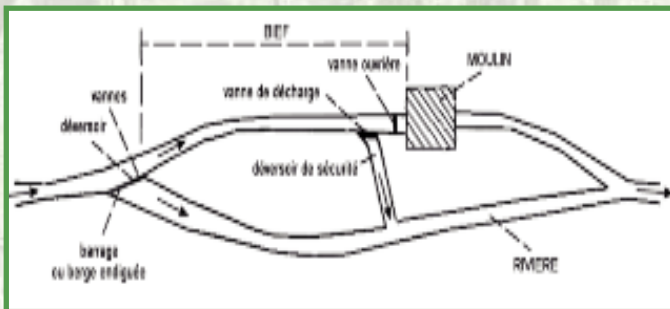
aux voiries et aux jardins privés, il serait à l'origine de près de 30 % de la pollution des eaux par les pesticides. Jardiniers, vous avez donc une part de responsabilité, comme les autres utilisateurs, dans la pollution des eaux par les pesticides.

Pour préserver notre terre et notre eau, si précieuses, soyez attentifs à la bonne application de ces produits et réduisez, ou mieux, supprimez leur utilisation dès que possible.

Droits et devoirs des propriétaires de moulin

Le moulin est une usine hydraulique qui se compose :

- d'une construction abritant les mécanismes et souvent la roue motrice ;
- d'un barrage construit en travers du cours d'eau, le déversoir ;
- d'une prise d'eau par le canal d'aménagé ou le bief ;
- d'un canal de fuite qui restitue l'eau à la rivière ;
- d'ouvrages de régulation tels que les vannes.



Tous ces éléments sont indissociables, c'est à dire que le propriétaire du moulin doit toujours y avoir accès selon le principe du droit d'accession (article 546 du Code Civil).

Le moulin possède un règlement d'eau, acte administratif fixant le principe de fonctionnement et les dimensions des ouvrages régulateurs et du déversoir. Ce règlement revêt la forme d'un décret présidentiel, d'une ordonnance royale ou d'un arrêté préfectoral selon la période où il a été pris.



En général, le propriétaire du moulin doit :

- maintenir les vannes ouvertes lorsque le moulin n'est pas en fonctionnement pour garantir un débit minimal ;
- aussitôt que la lame d'eau, passant par dessus le déversoir, a 5 centimètres d'épaisseur (événement qui se produit en cas de crue), le détenteur du droit d'eau doit lever les vannes de décharge dans leur totalité et ne peut les abaisser que lorsque la retenue a repris, d'une manière

stable, son niveau légal ;

- entretenir la rivière ainsi que les berges sur 400 mètres à l'amont de l'ouvrage et sur 200 mètres à l'aval.

Pour plus d'information :

Direction Départementale des Territoires – Service Police de l'Eau

Téléphone : 03 44 06 50 88

Les chiffres du recyclage pour 2010

En 2010, nous avons collecté près de 295 tonnes de corps creux (déposés dans la poubelle jaune) ; 848 tonnes de corps plats (poubelle bleue) et enfin un peu plus de 747 tonnes de verre (dans la poubelle verte, ainsi que dans les colonnes à verre).

Ces tonnes collectées ont été dirigées vers un centre de tri qui les a séparées par catégories. Une fois, les erreurs de tri enlevées, ces déchets, mis en balles, ont été envoyés vers les filières de recyclage (évitant ainsi leur enfouissement), économisant également de nombreuses matières premières et permettant la création de nouveaux objets.

Ainsi :



120 tonnes de bouteilles plastique ont été livrées vers des usines de recyclage, soit près de 3 636 363 bouteilles ; elles ont été transformées en fibres pour le rembourrage de couettes, l'isolation des automobiles...

Les bouteilles en plastique (opaques) sont recyclées en nouvelles bouteilles ou autres emballages, en bacs de coffrages pour les piscines, en poubelles, mobilier urbain...

Avec 120 tonnes de bouteilles en plastique recyclées on peut fabriquer :

- 87 000 couettes.
- 217 560 pulls.

Pour 120 tonnes de bouteilles en plastique recyclées en 2010, nous économisons :

- 73 tonnes de pétrole.
- 24 tonnes de gaz naturel.
- 1 315 MWh (mégawatt-heure) d'énergie *.
- 184 tonnes équivalent CO2 (diminution des rejets impactant l'effet de serre).

* pour une habitation, la consommation est en moyenne de 10,3 MWh/an/hab.



34 tonnes de boîtes de conserves, de cannettes et d'aérosols ont été livrés vers des usines de recyclage.

Abandonnés à l'air libre, les produits recyclés issus des conserves, cannettes et aérosols... mettraient plus de 10 ans à disparaître. Il est donc très important de les déposer dans la poubelle jaune.

Tous les déchets en aluminium et en acier seront fondus pour fabriquer des pièces de monnaie, des cannettes, des pièces de lave-linge (ou autres appareils...), des chariots de supermarché, des casseroles... En moyenne, chaque objet de notre consommation habituelle est au moins constitué de 60 % d'acier et/ou d'aluminium recyclé.

Avec 34 tonnes de conserves, cannettes et aérosols, on peut fabriquer :

- 47 voitures.
- 646 chariots de supermarché.
- 41 786 boules de pétanque...

Pour 34 tonnes de boîtes de conserves, cannettes et aérosols recyclés en 2010, nous économisons :

- 65 tonnes de minerai de fer.
- 21 tonnes de charbon.
- 397 m3 d'eau.
- 152 MWh (mégawatt-heure) d'énergie*.
- 61 tonnes équivalent CO2 (diminution des rejets impactant l'effet de serre).

* pour une habitation, la consommation est en moyenne de 10,3 MWh/an/hab.

22 tonnes de briques alimentaires ont été recyclées, soit environ 26 660 briques.



Les briques alimentaires sont des emballages complexes du fait de leur composition (75 % de carton, 20 % de plastique et 5 % d'aluminium). Elles vont alimenter les industries papetières qui ont besoin de fibres recyclées.

Avec 22 tonnes de briques alimentaires, on peut fabriquer :

- 133 400 rouleaux de papier cadeau.
- 160 080 rouleaux de papier toilette.
- 696 000 paquets de 10 mouchoirs...

Pour 22 tonnes de briques alimentaires recyclées en 2010, nous économisons :

- 48 tonnes de bois.
- 218 m3 d'eau.
- 96 MWh (mégawatt-heure) d'énergie*.
- 4 tonnes équivalent CO2 (diminution des rejets impactant l'effet de serre).

* pour une habitation, la consommation est en moyenne de 10,3 MWh/an/hab.



446 tonnes de papiers et cartons ont été livrés en filière de recyclage en 2010.

Le recyclage du papier et du carton va alimenter les industries papetières qui vont récupérer les fibres. Grâce aux moyens de traitement actuel, les fibres recyclées peuvent être employées dans n'importe quel secteur de l'industrie papetière comme l'emballage, le conditionnement, les journaux, les enveloppes, les papiers... Selon le produit final à réaliser, les industries utilisent plus ou moins d'emballages recyclés. Par exemple, 95 % des cartons ondulés sont composés de cartons recyclés ; 29 % pour les emballages ménagers (boîtes de céréales, de parfums...).

Avec 446 tonnes de papiers/cartons, on peut fabriquer :

- 968 266 boîtes de céréales.
- 1 839 750 boîtes à chaussures.
- 7 359 000 boîtes à œufs...

Pour 446 tonnes de papiers et cartons recyclés en 2010, nous économisons :

- 629 tonnes de bois.
- 21 497 m3 d'eau.
- 4 571 MWh (mégawatt-heure) d'énergie*.
- 18 tonnes équivalent CO2 (diminution des rejets impactant l'effet de serre).

* pour une habitation, la consommation est en moyenne de 10,3 MWh/an/hab.



747 tonnes de verre ont été livrées en filière de recyclage en 2010.

Le verre se recycle à l'infini. Le verre de différentes couleurs est broyé en "calcin". Ce "calcin" permet la fabrication de nou-

velles bouteilles de couleur.

Avec 270 tonnes de bouteilles en verre, on peut fabriquer :

- 1 597 086 nouvelles bouteilles en verre.

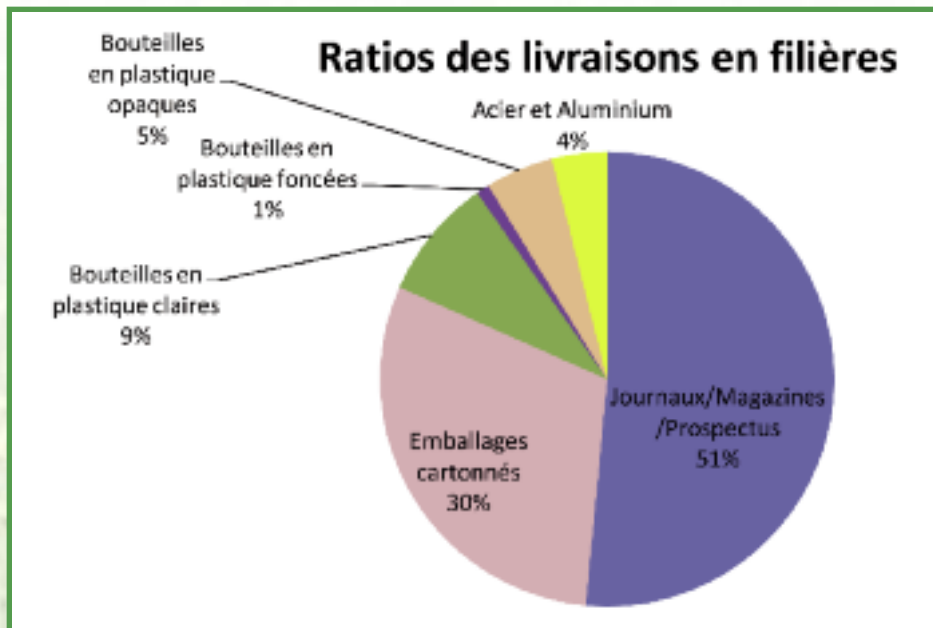
Pour 747 tonnes de verre recyclés en 2010, nous économisons :

- 493 tonnes de bois.
- 75 tonnes de calcaire.

- 874 m³ d'eau.
- 1 091 MWh (mégawatt-heure) d'énergie*.
- 344 tonnes équivalent CO₂ (diminution des rejets impactant l'effet de serre).

* pour une habitation, la consommation est en moyenne de 10,3 MWh/an/hab.

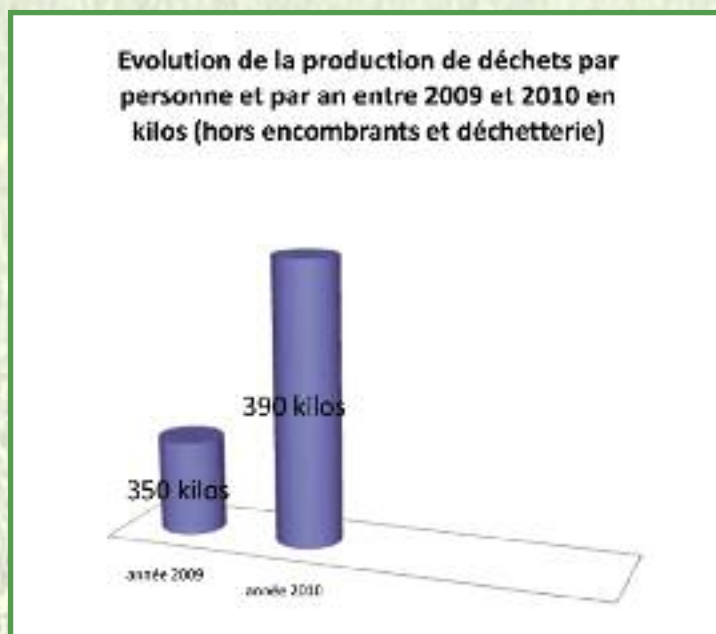
Comment se répartissent les livraisons en filières ?



La production de déchets au niveau national :

En 2010 au niveau national, la production de déchets par personne a été évaluée à 390 kg (hors encombrants et apports en déchetterie).

En comparaison, sur le territoire de la Communauté de Communes, la production est évaluée à 350 kg (hors encombrants et apports en déchetterie), soit 40 kg de moins par personne et par an par rapport au niveau national.



Nouveaux déchets recyclables : Les capsules Nespresso

L'aluminium fait partie intégrante de notre quotidien puisqu'il trouve des applications dans de multiples domaines et en particulier dans les emballages souples et semi-rigides...

Si le plus jeune des métaux industriels et le troisième élément de la croûte terrestre a été choisi dans de nombreux secteurs, c'est en raison de ses qualités uniques. Matériau barrière par excellence, il garantit la qualité et la fraîcheur des produits qu'il emballe tout en étant trois fois plus léger que les métaux courants. Il présente aussi l'avantage d'être 100 % recyclable, et ce, à l'infini sans altération de ses propriétés ni perte de poids.

Son recyclage est aussi intéressant au plan environnemental qu'au niveau économique. En effet, comparé à la production d'aluminium primaire, l'aluminium recyclé permet d'économiser 95 % d'énergie.

Les aérosols, les cannettes... fabriqués en aluminium sont ainsi recyclés lorsqu'ils sont jetés avec le tri sélectif dans la poubelle jaune.



On constate que, de par leur très petite taille (inférieur à un pot de yaourt), les capsules Nespresso sont systématiquement jetées sans procédure de tri.

Ainsi, pour pallier à ce phénomène, Nespresso a développé un réseau de récupération des capsules usagées avec le soutien des entreprises de recyclage. Cette action se traduit notamment pour la Communauté de Communes par la mise en place sur les sites de la déchetterie de Liancourt-Saint-Pierre et du point propre de Porcheux de contenants spécifiques où seront déposées les capsules usagées.

Une fois le contenant rempli, la Communauté de Communes se charge de les faire collecter par un organisme agréé pour leur recyclage ; et ce, à titre gratuit.

Le résiduel du marc de café sera utilisé comme fertilisant naturel pour l'agriculture. Les capsules, elles, seront entièrement fondues pour fabriquer de nouvelles capsules.

INFO

Pour remplacement du personnel de déchetterie (Liancourt-Saint-Pierre et/ou Porcheux) durant les congés d'été, la CCVT recherche un (e) gardien (ne) de déchetterie. Pour tous renseignements ou dépôt de candidature, contactez la CCVT au 03 44 49 15 15

La grille des mots cachés

Trouvez les mots cachés

TRIONS
COMPOST
DECHETTERIE
EMBALLAGES
ARBRE
VERRE
RECYCLAGE

R	E	C	Y	C	L	A	G	E	M	E
B	T	Z	A	V	B	Q	V	R	T	M
C	P	R	U	V	V	E	R	R	E	B
H	Y	M	I	E	A	Z	E	R	T	A
E	A	N	C	O	M	P	O	S	T	L
G	R	D	V	K	N	U	T	I	N	L
J	B	Q	Q	L	D	S	R	P	M	A
J	R	T	Q	M	D	A	H	J	M	G
D	E	C	H	E	T	T	E	R	I	E
J	T	G	U	W	S	D	F	G	H	S

EMPLOI ET FORMATION

Picardie en ligne par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle



Le planning des animations est disponible à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Chaumont-en-Vexin. Téléphone : 03 44 49 51 40



SALARIÉS

Soirées Infos+

PRENEZ VOTRE CARRIÈRE EN MAIN Vous souhaitez bénéficier d'une information sur la formation, la VAE, le Bilan de Compétences et la réorientation professionnelle...

VOUS POUVEZ RENCONTRER UN CONSEILLER PROFESSIONNEL

les 1er et 3ème mardis du mois,
de 17h30 à 19h00, à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise.

03 44 49 51 40



INFORMATION & INSCRIPTION

Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise

CHAUMONT EN VEXIN
4749 rue de l'Hôtel de Ville
60340 Chaumont-en-Vexin

CHAMBLY
157 place de l'Église
60250 Chambly

MÉRU
19 rue Charles Boudouville
60410 Méru



Le service proche de chez vous,
Comme vous voulez, quand vous voulez.

NOUVEAU

- Nettoyage des monuments funéraires
- Entretien des massifs dans les cimetières
- Entretien des plantes d'appartement
- Aide au déménagement
- Aide à la manutention

Avantages fiscaux

*Reactivité,
Simplicité,
Proximité*

Simplifiez vous la vie !

Nous employons la personne qui vous convient pour vos tâches de la vie quotidienne :

- Ménage
- Repassage
- Lessivage
- Petits travaux de jardinage
- Petits travaux de bricolage
- Gardiennage temporaire
- Courses
- Gardes d'enfants de plus de 3 ans...

N'hésitez pas à nous contacter

Ne courez plus !
sime, c'est le service
près de chez vous,
rapide, efficace,
et sérieux.
sime
**vous simplifie
la vie.**

Et en plus,
cela ne vous coûte
que la moitié !
Sur un contrat de 10 heures hebdomadaires
un crédit forfaitaire de 10 € est
en pratique en vigueur.

03 44 02 71 77
www.sime-services.fr



ASSOCIATION SIME

41/43 rue de l'hôtel de ville

60240 CHAUMONT EN VEXIN

Téléphone : 03 44 02 71 77

Télécopie : 03 44 15 75 37

Messagerie : contact@sime-services.fr

EMPLOI ET FORMATION



Je crée mon activité, mon entreprise dans le Vexin-Thelle

Ci-dessous, en trois phases, l'histoire d'un groupe de porteurs de projet, lancé par la Maison de l'Emploi et de la Formation à Chaumont-en-Vexin, qui se métamorphose en une Association d'entrepreneurs : EPE « Ensemble pour Entreprendre ».



* Le club d'auto-entrepreneurs visait à promouvoir, auprès des publics, d'autres modes d'accès à l'emploi que le salariat.

* Il se réunissait tous les 15 jours et offrait aux personnes un espace d'échange et de partage d'expériences, un lieu d'information et la possibilité de rencontrer des professionnels pour bâtir son projet de création d'activité, d'entreprise.

* Cela a permis à certains de ne pas se décourager face aux premiers obstacles.

- En deux ans, 150 personnes ont pu être accueillies et conseillées. Dix auto-entreprises ont vu le jour.

* Un groupe de travail, composé d'une dizaine de porteurs de projet enthousiastes, s'est constitué, prenant très à cœur les missions d'accueil et d'information des personnes ainsi que le développement du collectif.

* Est apparu comme nécessaire et fédérateur le fait de lui attribuer un nom. Ainsi, le club d'auto-entrepreneurs devint le Groupe « Ensemble pour Entreprendre ».

* En novembre 2009, il organisa le 1er salon local « Je crée mon activité » à Chaumont-en-Vexin, en partenariat avec 25 structures professionnelles. Des stands et des tables rondes apportèrent informations et conseils à une centaine de visiteurs.

En septembre 2010, il participa à la Foire-à-Tout afin de communiquer sur les activités du collectif et celles des entrepreneurs.

* Cette association a pour but de développer des initiatives locales, au niveau de la création d'activités ou d'entreprises. Elle permet le regroupement de toute personne (salarié, demandeur d'emploi, créateurs d'entreprises ou ayant créé) en apportant un soutien logistique et la possibilité de développer un réseau à l'échelle de ses membres.

* Venez rencontrer ses membres qui se réunissent régulièrement à la Maison de l'Emploi et de la Formation (Calendrier disponible à l'accueil de la Maison de l'Emploi et de la Formation à Chaumont-en-Vexin).



Pour vous informer, vous lancer,
Contactez le 03 44 49 51 40

SOCIAL

Centre Social Rural du Vexin-Thelle



Bâtissons dans un temps rapproché

En suscitant par de nouvelles idées

Notre vision d'un monde pensé.

Ensemble, jeunes et personnes âgées

Voisins, amis et proches

Oubliions ce sentiment d'isolement

Le temps d'un chaleureux moment

Emportant dans un grand élan

Souris, rires et tourments

Si vous disposez de temps libre, même 1 heure, et si vous souhaitez apporter votre présence pour un temps d'échange et d'aide, vous êtes les bienvenus.

Nous vous attendons au :
Centre Social Rural, 23 Rue de la République - 60240 Chaumont-en-Vexin.
Tél : 03.44.49.01.80
Animatrices : Aurélie Feijoo – Brigitte Gandouin

SOCIAL

Petite Enfance : Bilan “de la Foire aux Loupiots 2011”



Le Service Petite Enfance a organisé sa 5^{ème} Foire aux Loupiots le dimanche 20 mars 2011 dans la halle des sports du Vexin-Thelle (Gymnase) à Chaumont-en-Vexin. Chaque participant (habitant la communauté de communes du Vexin-Thelle) disposait d'un stand et vendait lui-même ses propres articles.

80 stands ont pu être distribués, sachant que le Service Petite Enfance a dû refuser un nombre croissant de demandes. Cette foire permet aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du territoire de se fournir en matériel de puériculture ou jouets à moindre coût.

Du côté des acheteurs :

Des questionnaires ont été distribués aux acheteurs.

Les assistant(e)s maternel(le)s représentaient 20% des acheteurs.

La dépense moyenne a été de 37.20 euros par acheteur.

Du côté des vendeurs :

Sur les questionnaires distribués aux 80 vendeurs,

Les articles les plus vendus ont été : 67% des vêtements enfants, 46 % des jouets et 33% de la puériculture.

90% des vendeurs souhaitent participer l'an prochain.

La recette moyenne s'est élevée à 116.56 € par vendeur.

La satisfaction par rapport à l'organisation et aux horaires a été positive à 88% pour les vendeurs et à 100% pour les acheteurs.

Quelques questionnaires ont révélé la demande d'une 2^{ème} foire dans l'année, mais cela semble pour l'instant difficile à mettre en place car l'équipe du Service Petite Enfance doit répondre à d'autres missions, elles aussi, prioritaires !



Action jeunesse de la CCVT

Vacances d'été

L'Action Jeunesse proposera une programmation estivale de loisirs sportifs, culturels et socioculturels.

Nous inviterons les jeunes âgés de 11 à 17 ans dès le mois de mai, à s'inscrire aux différentes activités proposées :

- mini-camps,
- sorties,
- stages...

Renseignements et informations à partir du mois de mai auprès du Centre Social Rural du Vexin-Thelle au :

03 44 49 01 80

23 rue de la république 60240 Chaumont en Vexin



SOCIAL

Action jeunesse de la CCVT

Lancement de la semaine
"Tous Sains"

Vacances de la Toussaint

En 2010, durant les vacances de la Toussaint, une semaine Multisports a été organisée par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle en partenariat avec le Centre Social Rural du Vexin-Thelle et les associations pour les jeunes du territoire.

Cette semaine a connu une vraie réussite.

Partant de ce constat et dans le but de faire découvrir de nouvelles disciplines aux jeunes du territoire âgés de 11 à 14 ans et d'alléger le rythme en terme de sport, la semaine Multisports va devenir une semaine Sport et Culture :

- la semaine Tous Sains.

Le programme d'activités mobilisera les associations, les institutions et les équipements du territoire de façon à créer une dynamique d'échanges et de partenariats. L'objectif est de présenter aux jeunes du Vexin-Thelle un projet fédérateur, participatif, éducatif, festif et de découverte, alliant des activités sportives et culturelles, participant à leur bon développement.



Photos non exhaustives.
Merci à tous les clubs !

Ainsi, nous proposerons du 24 au 29 octobre 2011 cinq jours de loisirs permettant une diversification des pratiques et disciplines proposées sur le territoire.

Les inscriptions débuteront en septembre auprès de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Ouverture d'un service d'aide au maintien à domicile à Trie Château depuis le 1er janvier 2011



Le PSAD, société de services à la personne agréée qualité, créée par Mme Marie-Noëlle Jacquemont, met ses

30 ans d'expérience en tant que Directrice de Maison de Retraite médicalisée (Etablissement Hébergement Pour personnes Agées Dépendantes) à votre service, afin de favoriser le maintien à domicile.

Toute personne subventionnée (Allocation Personnalisée Autonomie – Prestation Compensatrice du Handicap – Caisse de retraite) ou non, nécessitant une assistance, qu'elle soit autonome ou dépendante, peut faire appel à la société de services "Le PSAD".

Grace à son agrément qualité, le PSAD intervient auprès de toute personne fragilisée par l'âge, la maladie ou le handicap, pour faciliter son maintien ou son retour au domicile.

Le PSAD intervient à domicile sur tout le territoire de Chaumont-en-Vexin.

Le PSAD vous propose des services adaptés à vos besoins :

- Aide à la toilette, aux actes d'hygiène quotidiens et à l'habillage
- Assistance au lever et au coucher
- Garde de jour et de nuit
- Préparation des repas
- Accompagnement à la prise des repas
- Accompagnement en dehors du domicile
- Entretien courant du cadre de vie

- Livraison à domicile de courses, médicaments, etc.
- Assistance administrative
- Entretien courant de la maison, travaux ménagers, entretien du linge.

Le PSAD garantit :

- Une qualité des interventions par mise à disposition de personnels qualifiés et/ou ayant une expérience significative dans le métier qui s'engagent au respect de la dignité, de la vie privée, de la confidentialité.
- Une continuité de services 24 heures /24 et 7 jours/7
- Un devis gratuit personnalisé avant toute intervention à partir d'une somme supérieure à 100.00 euros et sur demande expresse. Les prestations réalisées ouvrent droit à 50% de déduction fiscale sur les sommes versées.



Pour tous renseignements, contacter Marie-Noëlle Jacquemont, Directrice du service.
Le PSAD 46, route Nationale 60590 – TRIE CHATEAU
Tél 03 44 52 16 73 – FAX 03 44 52 18 89
e-mail : mnjlepsad@orange.fr



Communauté de Communes du Vexin Thelle

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE



Portage des repas à Domicile : Un service à la carte.



Afin d'améliorer votre quotidien, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle met à la disposition des Séniors, Handicapés, Malades, Personnes enceintes, Invalides temporaires, son service de portage de repas à domicile.

Livraison par camion réfrigéré, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans la matinée. Plusieurs repas peuvent être livrés le même jour et conservés au réfrigérateur (3 jours maxi). Chaque repas (emballage jetable et recyclable) peut être réchauffé dans une poêle ou un micro-onde.

Des régimes sans sel et diabétiques vous sont proposés sur simple demande.

Le montant de la prestation est fixé à 7 €.

Tout repas non-décommandé dans les 48h devra être payé

Exemple de Menu

Quiche
Cuisse de Poulet sauce suprême
Printanière de légumes
Fromage ou Yaourt blanc
Pâtisserie ou fruit
Soupe ou salade

Contactez-nous

Mme Sandrine LAINE
Communauté de Communes
du Vexin-Thelle
Route de Beauvais
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15
repas@cc-vexin-thelle.fr
www.vexin-thelle.com

SOCIAL

Centre Hospitalier Bertinot Juel Chaumont-en-Vexin

34 bis, rue Pierre Budin - BP55 - 60240 Chaumont-en-Vexin
Tél : 03 44 49 54 54 - Fax : 03 44 49 54 55 www.ch-chaumontenvexin.fr

Un hôpital de proximité au service de la population

Consultations médicales sans rendez-vous et soins de proximité

Désormais, le service de "consultations médicales et soins de proximité" de l'hôpital de Chaumont-en-Vexin vous accueille :

- du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 15h.

En dehors de ces horaires, il vous est recommandé d'appeler le 15, centre de régulation des urgences médicales. Nous vous remercions par avance de respecter ces dispositions visant à garantir la sécurité et la qualité des soins pour tous.

CONSULTATIONS SPECIALISEES sur rendez-vous 03 44 49 54 45

Docteur SHOWK	O.R.L.	Lundi après-midi
Docteur ZINETTI	Consultation mémoire	Mardi après-midi
Docteur FOULON	Chirurgie viscérale et vasculaire	Mercredi matin
Docteur HEDJOUJJE	Gastro-entérologie et endoscopie	Mardi matin et Vendredi après-midi
Docteur KATABI	Chirurgie orthopédique	Vendredi matin
Docteur DELSENY	Gynécologie	Jeudi matin
Mme MAILLARD	Psychologue	Lundi, mercredi et jeudi
Mlle LACAILLE	Diététicienne	Lundi au samedi

IMAGERIE MEDICALE sur rendez-vous 03 44 49 54 45 Du lundi au vendredi de 9h00 à 1800 et le samedi de 9h00 à 14h00

Docteurs BAUT et BELLOUTI

- Radiographie numérisée
- Echo-doppler
- Mammographie
- Panoramique dentaire
- Ostéodensitométrie
- Echographie

CULTURE & TOURISME



Le programme culturel du territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle est élaboré d'après les informations fournies par les associations et municipalités. Celles contenues dans ce document sont indiquées à titre informatif. Si elles venaient à être modifiées ou supprimées sans en être informée, la Communauté de Communes ne pourrait être tenue pour responsable. Certaines manifestations adressées uniquement aux habitants d'un village n'apparaissent pas. Toutes les manifestations mentionnées sur ce document sont ouvertes à tous.

Venez visiter le site de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
<http://www.vexin-thelle.com>

Spectacles et Concerts



CONCERT Les 18 et 19 juin MUSICAVOULT

Montjavoult, Place de l'église Le samedi à partir de 18h : Concert de musique classique dans l'église de Montjavoult. Entrée payante. Le dimanche à partir de 12h : Déjeuner, fanfare et spectacles de rue. Organisé par Le Bonheur dans le Pré.
Renseignements : 03.44.49.23.12.

THEATRE En juin

SPECTACLES DES ATELIERS THEATRE

A Lavilletterre : "Peter Pan" par les 2-5 ans / "BEBOP-NOHOPE" par les 6-12 ans / "HUIT FEMMES" par l'atelier adultes "confirmés".

A Chaumont-en-Vexin :

"AU PAYS DES RESSORTS ET DES GNAN-GNANS" par les 6-10 ans /

"SKETCHES" d'Alexandre Santos par les ados / "CADAVRE AU CABARET"

d'Alexandre Santos par les adultes.
Organisés par Cie Théâtre Al Dente.

Renseignements : 06.68.81.15.71.

Mail : theatrealdente@orange.fr



CONCERT Samedi 18 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

à Chaumont-en-Vexin. Groupes, heures et lieux à confirmer. Organisée par L'Office de la Culture.
Renseignements : 03.44.49.00.46. Entrée libre

CONCERT Samedi 18 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Fay-les-Etangs, Salle des Fêtes Organisée par L'AFM.
Renseignements : 03.44.49.13.63. Entrée libre

FÊTE Dimanche 19 juin FÊTE COUNTRY

Delincourt, à partir de 11h
Spectacle de danse à 15h30, danse initiative à 16h30, visite des ateliers artisanaux, participation de nombreux artisans de l'Oise et de l'Eure, restauration.

Organisée par le Cercle Folklorique de Delincourt.

Renseignements : 06.60.04.30.20.

Mail : www.cercle.folklorique.delincourt.fr Entrée libre



MUSIQUES ACTUELLES Samedi 3 septembre LIANCOURT STOCK

Liancourt-St-Pierre Organisé par CREASON.

Concerts et théâtre de rue.

Renseignements : 06.15.05.41.97 Entrée libre

THEATRE Samedi 19 novembre, 20h45

NOUVELLE CREATION Thibivillers, Maison du Village

Organisé par la troupe des Amis du Four à Pain.

Renseignements : 03 44 49 60 92.

Site : <http://theatre.fourapain.free.fr> Entrée libre

MUSIQUE CLASSIQUE Du 5 juin au 9 juillet FESTIVAL DU VEXIN

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle en association avec le Festival du Vexin vous propose cinq concerts de musique classique au tarif préférentiel de 5 €. Tarif proposé dans la limite des places disponibles.

Dimanche 5 juin, 16h30

Château de Boury-en-Vexin
Gérard Poulet (violon), G. Touvron (trompette)
et Dimitris Saroglou (piano)

Samedi 18 juin, 19h00

Église de Hadancourt-le-Haut-Clocher
Vadim Tchijik (violon) et Armine Varvarian (piano)

Samedi 25 juin, 19h00

Ferme du Petit-Serans
Sébastien Parotte (baryton) et Philippe Riga (piano) +
Exposition d'art floral.

Dimanche 3 juillet, 16h30

Église de Vaudancourt
Kinga Borowska (mezzo-soprano) et Dimitris Saroglou
(piano)

Samedi 9 juillet, 19h

Église de Chaumont-en-Vexin
Augustin Dumay (violon), François Salque (violoncelle)
et Dimitris Saroglou (piano)
Expositions et Conférences

Exposition d'artiste



Du 16 mai au 1^{er} juin AURELIE GALLOIS

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Organisée par la Communauté de Communes du Vexin-
Thelle dans le cadre de son exposition permanente "Les
artistes du Canton".
Renseignements : 03.44.49.15.15.

EXPOSITION D'ARTISTES Du 6 au 22 juin BY M.

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Organisée par la Communauté de Communes du Vexin-
Thelle dans le cadre de son exposition permanente "Les
artistes du Canton". Renseignements : 03.44.49.15.15.

EXPOSITION Les 11 et 12 juin

LES JARDINS DE MONTAGNY

Montagny-en-Vexin, de 10h à 18h
Exposition d'art contemporain, concerts & contes dans
les jardins de Montagny. Organisé par l'ACAM de
Montagny-en-Vexin. Renseignements : 03.44.49.98.07.
Entrée libre

EXPOSITION D'ARTISTES Du 8 au 24 août

JOSIANE DURIEZ

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Organisée par la Communauté de Communes du Vexin-
Thelle dans le cadre de son exposition permanente
"Les artistes du Canton".
Renseignements : 03.44.49.15.15.

EXPOSITION D'ARTISTES Du 29 août au 5 octobre

NATHALIE COUTANT

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Organisée par la Communauté de Communes du Vexin-
Thelle dans le cadre de son exposition permanente
"Les artistes du Canton".
Renseignements : 03.44.49.15.15.

EXPOSITION Les 10 et 11 septembre

EXPO DE TRACTEURS ANCIENS

Boury-en-Vexin, dans le village
Organisée par la commune de Boury-en-Vexin et le
Comité des Fêtes de Boury-en-Vexin.
Présentation de tracteurs anciens. Labours à l'ancienne :
Tracteurs et Chevaux. Animations diverses : poneys,
promenade en véhicules hippomobiles. Vieux métiers en
rapport avec la vie à la campagne. Véhicules anciens et
spécialisés (pompiers et militaires). Véhicules
d'exploitation forestière. Renseignements :
06.80.08.34.92.
Mail : jpaul.verrier@wanadoo.fr
Entrée libre



JOURNEES DU PATRIMOINE 17 et 18 septembre

VISITE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

des monuments, rallye pour les enfants dans la ville.
Organisée par L'Office de la Culture.
Renseignements : 03.44.49.00.46. Entrée libre

EXPOSITION Du 17 au 24 septembre

SYLVIA TUCCEMI

Chaumont-en-Vexin, Salles du baillage
De 10h à 18h et 14h à 17h
Organisée par L'Office de la Culture.
Renseignements : 03.44.49.00.46. Entrée libre

VISITE Dimanche 2 octobre

JOURNEE ECO-CITOYENNE

Fresnes-l'Eguillon, Salle des Fêtes, de 10h à 19h
Organisée par l'AAR Journée autour des gestes
éco-citoyens. Jeux et produits régionaux.
Renseignements : 06.75.79.84.94 ou 03.44.08.74.86.
Mail : pierre.hess@idea-systems.fr Entrée libre

VISITE 2^{ème} week-end d'octobre

JOURNEE DU FOIS GRAS Boury-en-Vexin, Château
Renseignements : 02.32.55.25.31. Entrée libre.

EXPOSITION D'ART Du 8 au 16 octobre

(date modifiée) SALON DES ARTS

Thibivillers, Maison du Village Organisé par l'AGMT.
Renseignements :
03.44.49.23.46 et
06.83.91.06.85.
Entrée libre.



EXPOSITION Du 16 au 23 octobre (à confirmer)

VOITURES ANCIENNES

Loconville, Place du Village
Organisée par Loconville Loisirs.
Visite d'un monument dans le Vexin le matin, Exposition
de voitures anciennes (40 à 60 exposants), l'après midi.

EXPO-VENTE Les 12 et 13 novembre

EXPOSITION D'ARTISTES

Liancourt-St-Pierre, Salle des Fêtes, de 10h à 18h
Organisée par AALIA.
Renseignements : 06.15.05.41.97.
Site : <http://aalialia.over-blog.fr> Entrée libre.

Sorties et Ateliers Nature



WEEK-END NATURE Les 4 et 5 juin

OISE VERTE ET BLEUE

Ferme du Petit Serans, de 14h30 à 17h.
Organisé par Les Fleurs en liberté et Le Théâtre en l'air.
Le 4 : ATELIER ENFANTS/MARIONNETES, de 14h à
17h30.
Animation pour les enfants autour d'un jeu de piste sur
le thème des plantes, une initiation à l'art des marion-
nettes et farce pour marionnettes.
Le 5 : SORTIE NATURE, de 10h à 17h30.
Sortie pédestre de 6 km à travers champs, bois et petits
sentiers : les participants trouveront leur chemin grâce à
des énigmes, guidés par une Guide Nature ; déjeuner
sur l'herbe à la ferme ; animations destinées aux
enfants (programme de 4).
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>



JARDINS OUVERTS
Les 4 et 5 juin
LES JARDINIERS DE FRANCE
Ouverture des jardins des
Jardiniers de France.
Renseignements : jardiniersde-
france.com

MARCHE A PIED / A CHEVAL
/ A VELO
Du 12 au 15 juin RANDONNEE
3 jours en Baie de Somme.
Organisée par l'ARV.
Renseignements : 06.15.89.56.67.
Réservation payante

MARCHE Dimanche 19 juin RANDONNEE
Dans l'après-midi.
Organisée par Détente et Loisirs Boissy-le-Bois.
Renseignements : 03.60.29.30.15.

MARCHE Dimanche 26 juin
PIQUE-NIQUE PROMENADE
Fresnes-l'Eguillon et Bachivillers, de 10h à 16h.
Organisé par l'AAR et Bachi en Fête.
Renseignements Fresnes : 06.75.79.84.94
Renseignements Bachivillers : 06.12.85.37.76
Entrée libre

RANDO Dimanche 3 juillet RANDO BOUQUET
SORTIE PEDESTRE AVEC GUIDE
Ferme du Petit Serans, de 14h à 17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>



VISITE Lundi 4 juillet
VISITE DES JARDINS ET
PEPINIERES
Ferme du Petit Serans, toute la journée.
Organisée par Les Jardiniers de
France.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

RANDO ATELIER POUR ENFANTS Mercredi 6 juillet
LES FLEURS DU JARDIN
Ferme du Petit Serans, de 14h30 à 17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

MARCHE A PIED / A CHEVAL / A VELO
Dimanche 10 juillet RANDONNEE
Organisée par l'ARV. Renseignements : 06.15.89.56.67.

RANDO ATELIER POUR ENFANTS Mercredi 13 juillet
LES FRUITS DE L'ETE
Ferme du Petit Serans, de 14h30 à 17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

RANDO ATELIER POUR ENFANTS Mercredi 3 août
LES ARBRES ET ARBUSTES DE NOS BOIS
Ferme du Petit Serans, de 14h30 à 17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

MARCHE Dimanche 7 août
SORTIE PEDESTRE AVEC GUIDE
Ferme du Petit Serans, de 14h à 16h30.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Enigmes vertes Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

RANDO ATELIER POUR ENFANTS
Mercredi 10 août
LES FLEURS SAUVAGES
Ferme du Petit Serans, de 14h30 à
17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet :
<http://fleursenliberte.free.fr>



MARCHE A PIED / A CHEVAL / A VELO
Dimanche 28 août RANDONNEE
Organisée par l'ARV. Renseignements : 06.15.89.56.67.

MARCHE Dimanche 4 septembre
SORTIE PEDESTRE AVEC GUIDE
Ferme du Petit Serans, de 14h à 16h30.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Plantes sauvages et comestibles
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

MARCHE A PIED / A CHEVAL / A VELO
Dimanche 25 septembre RANDONNEE
Organisée par l'ARV. Renseignements : 06.15.89.56.67.

RANDO Dimanche 2 octobre RANDO BOUQUET
SORTIE PEDESTRE AVEC GUIDE
Ferme du Petit Serans, de 14h à 17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

MARCHE A PIED / A CHEVAL / A VELO
Dimanche 16 octobre RANDONNEE
Organisée par l'ARV. Renseignements : 06.15.89.56.67.

ATELIER Samedi 22 octobre
TROC PLANTES
Ferme du Petit Serans, de 14h à 17h.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet :
<http://fleursenliberte.free.fr>



RANDO ATELIER POUR ENFANTS
Mercredi 26 octobre
LES PETITES BETES AU JARDIN
Ferme du Petit Serans, de 14h à 16h30.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

RANDO ATELIER POUR ENFANTS
Mercredi 2 novembre
LES CONIFERES, DECORATIONS
Ferme du Petit Serans, de 14h à 16h30.
Organisée par Les Fleurs en liberté.
Renseignements : 03.44.49.94.51.
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

MARCHE A PIED / A CHEVAL / A VELO
Samedi 19 novembre RANDONNEE
Organisée par l'ARV. Renseignements : 06.15.89.56.67.

Loisirs et Jeux



JEUX Samedi 11 juin
TOURNOI DE PETANQUE
Fresnes l'Eguillon, de 13h30 à 21h
Organisé par l'AAR.
Renseignements : 06.75.79.84.94
ou 03.44.08.74.86.
Mail : pierre.hess@idea-systems.fr
Entrée : 5€

LOISIRS Dimanche 19 juin FÊTE FORAINE

Fleury, Stade Majorettes, Danse Country
Organisée par S.L.F. Fleury. Renseignements :
06.79.10.29.86. Mail : slffleury@yahoo.fr

EXPO-VENTE Dimanche 19 juin **VENTE DE JEUX AU MARCHÉ ARTISANAL**

Organisée par l'association des parents d'élèves des
4 villages.

LOISIRS Fin juin FEU DE LA ST JEAN

Parnes Repas (sur réservation), animation musicale en
soirée. Organisé par MON PARNES'AS.
Renseignements : 03.44.47.11.30. Entrée libre

LOISIRS Du 25 au 29 juillet & du 1er au 5 août

STAGE MOSAÏQUE Liancourt-St-Pierre Stages pour
adultes et enfants à partir de 12 ans. Organisés par
"Mosaïque du Vexin". Renseignements : 06.61.96.77.55
Blog : <http://www.mosaiqueduvexin.over-blog.com>
Stage payant

JEUX Dimanche 18 septembre JEUX INTERVILLAGES

Delincourt, Stade Organisés par l'association des
parents d'élèves des 4 villages.
Renseignements : 06.86.57.72.11 Entrée libre

LOISIRS Les 24 et 25 septembre FÊTE FORAINE

Bachivillers Organisée par Bachi en Fête.
Renseignements : 06.12.85.37.76.
Mail : marchalnath@aol.com

SOIRÉE Samedi 24 septembre

NOCE DES CHASSEURS Boissy-le-Bois, Eglise
Organisée par la Société de chasse communale.
Renseignements : 03.44.49.25.27 Entrée libre

SOIRÉE Samedi 29 octobre SOIRÉE A THEME

Fleury, Salle Multifonctions Organisée par S.L.F. Fleury.
Renseignements : 06.79.10.29.86.
Mail : slffleury@yahoo.fr Entrée payante

LOISIRS Du 31 octobre au 2 novembre

STAGE MOSAÏQUE
Liancourt-St-Pierre. Stages pour adultes et enfants à
partir de 12 ans. Organisés par "Mosaïque du Vexin".
Renseignements : 06.61.96.77.55
Blog : <http://www.mosaiqueduvexin.over-blog.com>
Stage payant

PORTES OUVERTES Les 19 et 20 novembre

EXPO-VENTE
Boissy-le-Bois, Salle des Fêtes, de 10h à 18h.
Ouvrages réalisés aux aiguilles, au crochet ou à l'ai-
guille par les petites mains du club.
Organisée par Boissy Dynamic.
Renseignements : 03.44.49.08.84.

LOISIRS En décembre ATELIERS DE NOËL

Parnes. Réalisations de décorations d'intérieur pour le
sapin ou/et la table, goûter chaud.
Organisés par MON PARNES'AS,
Renseignements : 03.44.47.11.30.

SOIRÉE Samedi 31 décembre

REPAS DE LA SAINT SYLVESTRE

Fleury, Salle Multifonctions Organisé par S.L.F. Fleury.
Renseignements : 06.79.10.29.86.
Mail : slffleury@yahoo.fr Entrée : 80€



Brocantes

Dimanche 19 juin FLEURY

Organisée par S.L.F. Fleury.
Renseignements : 06.79.10.29.86.
Mail : slffleury@yahoo.fr

Dimanche 4 septembre MONTJAVOULT

Organisée par Le Bonheur dans le Pré.
Renseignements : 03 44 47 97 51 ou 06 81 40 59 90

Dimanche 11 septembre FAY-LES-ETANGS

Organisée par L'AFM.
Renseignements : 03.44.49.13.63.

24 et 25 septembre BACHIVILLERS

Organisée par Bachi en Fête.
Renseignements : 06.12.85.37.76.
Mail : marchalnath@aol.com

Dimanche 23 octobre BOISSY-LE-BOIS

Organisée par le Comité des Fêtes.
Renseignements : 03.44.49.25.27.



Cinéma

Samedi 18 juin

Samedi 16 juillet

Samedi 10 septembre

Samedi 8 octobre

Samedi 5 novembre

Samedi 3 décembre

BACHIVILLERS

Salle des Fêtes Organisé par Bachi en Fête.

Renseignements : 06.12.85.37.76.

Mail : marchalnath@aol.com

Programmation définie tous les 2 mois

Vendredi 17 juin

Vendredi 15 juillet

Vendredi 09 septembre

Vendredi 7 octobre

Vendredi 4 novembre

Vendredi 2 décembre

Vendredi 30 décembre

JOUY-SOUS-THELLE

Salle des Fêtes

Attention : Renseignez-vous du maintien de
l'évènement. Renseignements : 03 44 47 52 22.

Programmation définie tous les 2 mois

Marché de Noël



3 et 4 décembre BACHIVILLERS

Sous chapiteau, de 10h à 19h (à confirmer)
Organisé par Bachi en Fête.
Renseignements : 03.44.47.61.63.

*N'hésitez pas à vérifier auprès de l'organisateur le maintien de la manifestation avant de vous déplacer.
La communauté de Communes du Vexin-Thelle vous souhaite une agréable année culturelle 2011.*

CULTURE & TOURISME

*Partenariat Culturel avec la Communauté
de Communes du Vexin-Thelle*

9^e édition du Festival du Vexin

Dimanche 5 juin, 16h30

Château de Boury-en-Vexin

*Gérard Poulet (violon), Guy Touvron (trompette)
et Dimitris Saroglou (piano)*

Samedi 18 juin, 19h00

Église de Hadancourt-le-Haut-Clocher

Vadim Tchjijk (violon) et Armine Varvarian (piano)

Samedi 27 juin, 19h00

Ferme du Petit-Serans

Sébastien Parotte (baryton) et Philippe Riga (piano)

Dimanche 3 juillet, 16h30

Église de Vaudancourt

Kinga Borowska (mezzo-soprano) et Dimitris Saroglou (piano)

Samedi 9 juillet, 21h

Église de Chaumont-en-Vexin

*Augustin Dumay (violon), François Salque (violoncelle)
et Dimitris Saroglou (piano)*

au prix de 5€
*Renseignements
& Réservations*
03 44 49 15 15

*Tarif réservé aux habitants de la
Communauté de Communes dans la
limite des places disponibles.*

*Toute la programmation sur :
www.festivalduvexin.com
Tél. : 09 50 73 89 49*

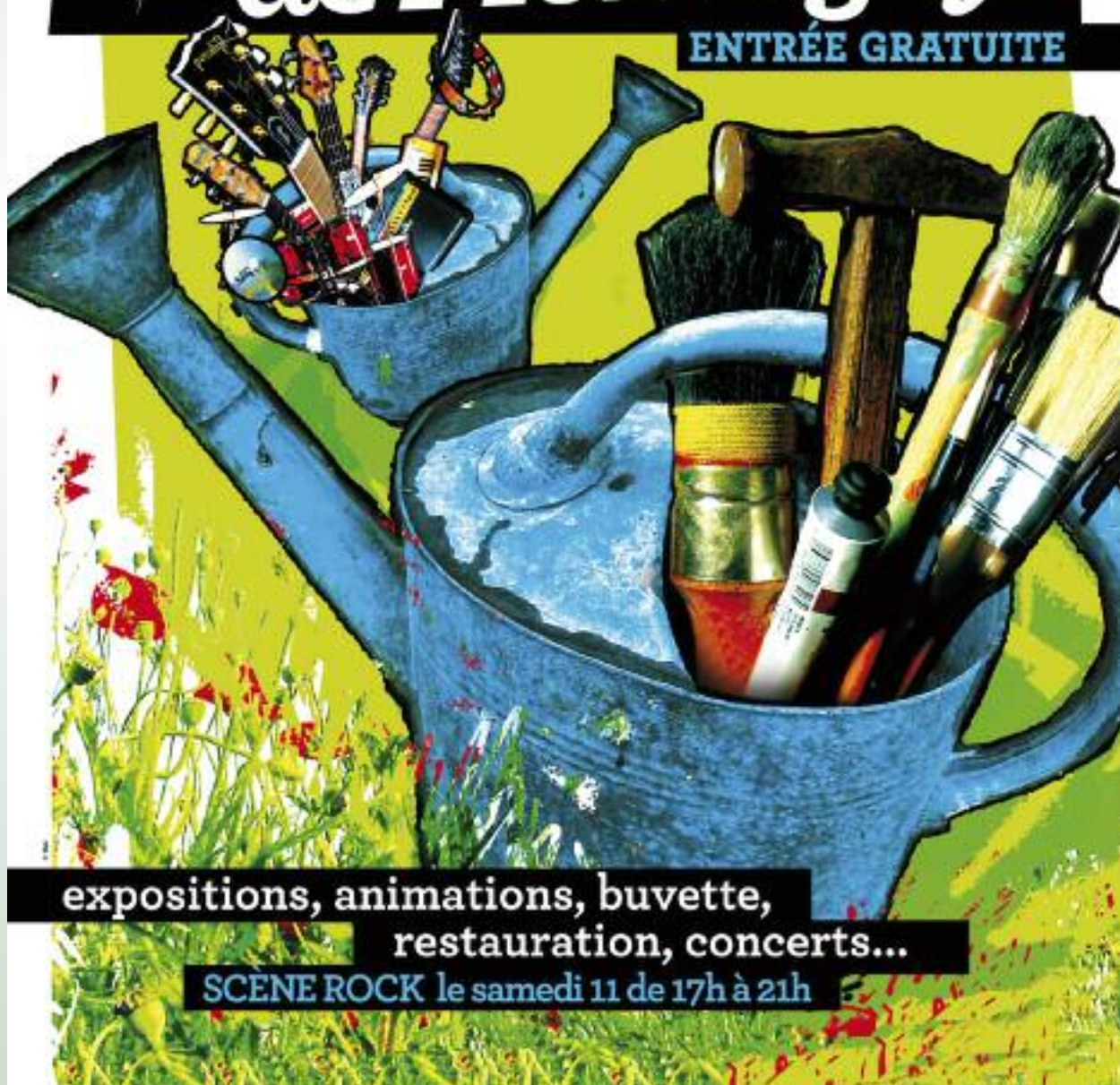


CULTURE & TOURISME

11 et 12 juin de 10h à 19h

**Les j*ART*dins
de Montagny**

ENTRÉE GRATUITE



**expositions, animations, buvette,
restauration, concerts...**

SCÈNE ROCK le samedi 11 de 17h à 21h

Pour tous renseignements : Association Culturelle et Artistique de Montagny-en-Vexin
e-mail : a.c.a.montagny@orange.fr

La Fondation Léopold Bellan à Chaumont-en-Vexin a déjà 80 ans...

Pour les habitants de Chaumont-en-Vexin et de ses environs, Léopold Bellan, c'est le nom d'un centre de rééducation fonctionnelle que tout le monde peut apercevoir sur la hauteur, dominant la voie ferrée, à la sortie de la ville.

Un petit château dans un écrin de verdure.

La vocation de l'établissement s'est adaptée au fil des ans en fonction de l'évolution des besoins en matière de santé et les locaux ont même été agrandis il y a quelques années.

Le centre fête cette année ses quatre vingts ans puisque la propriété a été achetée en 1931 par la Fondation du même nom.

Léopold Bellan, c'est aussi, on le sait moins, le nom d'un humaniste, un homme que des problèmes personnels ont rendu particulièrement sensible à la souffrance des autres... au point de créer une fondation à qui nous devons l'existence en



France d'un certain nombre d'établissements consacrés à la santé, dont, bien sûr, celui à Chaumont-en-Vexin.

Cette double réalité méritait bien que l'on ouvre une page d'histoire à son sujet, ce sera chose faite en septembre prochain, puisque la Fondation, en collaboration avec l'association "Le Pétillon", ouvrira ses portes à tous pour une exposition de trois jours dont le thème sera la vie de Léopold Bellan et l'évolution du centre à travers des témoignages, des photographies et divers objets et documents.

Des personnes de la région ont peut-être des souvenirs à évoquer à ce sujet, des photos et de vieux objets médicaux à prêter ?

Qu'elles n'hésitent pas à contacter l'association "Le Pétillon" au 03 44 49 07 09

ou au 03 44 49 07 66.

Elles contribueront ainsi à rendre encore plus attractive cette manifestation. Merci d'avance.

Marché au foie gras et produits du terroir

le dimanche 9 octobre 2011 de 9 h 18 h.
Orangerie du château à Boury-en-Vexin,
organisé par les producteurs de foie gras.

Renseignements au 02 32 55 25 31
Repas sur réservation au 02 32 55 05 35
et 02 32 55 48 92



L'atelier de mosaïque à Liancourt-Saint-Pierre vous propose des stages aux dates suivantes :

- Du 25 au 29 juillet 2011
- Du 1er au 5 août 2011
- Les 31 octobre, 1er et 2 novembre 2011.

En avant première, vous pouvez venir les rencontrer aux portes ouvertes les 18 et 19 juin 2011 de 10h à 17h.

Sylvie TRAVERSE
Atelier "Mosaïque du Vexin" 1 hameau des Groux
60240 Liancourt-Saint-Pierre Tél. 06 61 96 77 55
<http://www.mosaiqueduvexin.over-blog.com>



CULTURE & TOURISME

Réouverture du marché à Chaumont-en-Vexin

Après une longue période de léthargie hivernale due aux températures rigoureuses de cet hiver, le marché à Chaumont-en-Vexin a repris son activité depuis le 16 mars dernier.

Sur le parking de l'Allée Saint-Nicolas, M. Ravaz et son miel, produit par ses ruches à Saint-Denis le Ferment, M. et Mme Kouame de Chaumont avec leurs acras de morue et de crabe et leurs produits exotiques, Mme le Bricon et ses délicieux fromages de chèvre de la ferme de Chauvry, ses oeufs à la coque et ses yaourts fermiers étaient au rendez-vous avec leurs sourires habituels.

Le poissonnier avait eu ...une panne de camionnette mais ...il n'avait pas manqué un seul mercredi de tout l'hiver ... Un jeune producteur maraîcher est arrivé avec le printemps. Il nous offre les fruits et les légumes de saison que nous aimons tous déguster : des fraises au temps des fraises, des endives au temps des endives, des cerises au temps des cerises !!! et qui sont bons pour nos lignes et nos porte-monnaies...

Nous faisons une place toute particulière à ces jeunes producteurs qui débudent dans la profession en leur offrant la gratuité de la place.

Tous les habitants de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle y seront bien accueillis et y sont attendus.



Chaumont-en-Vexin
Allée Saint-Nicolas
Marché le mercredi matin de 8 heures à 13 heures.
Parking assuré sur le terrain de boules.

L'association des Amis de l'Orgue à Liancourt-Saint-Pierre a participé aux journées du patrimoine



L'association des Amis de l'Orgue à Liancourt-Saint-Pierre et la paroisse étaient heureuses de présenter au public, dans le cadre des journées du patrimoine, l'historique de l'orgue et des vitraux de cette belle église à

Liancourt-Saint-Pierre.

Monsieur Jérôme Damblant, organiste de la paroisse, a commencé par expliquer l'origine des orgues, leur évolution, leur fonctionnement, avant de rappeler l'histoire de l'orgue de l'église depuis son arrivée en kit en 1843 jusqu'à son relevage, sa restauration et sa bénédiction en septembre 2000. Puis, il a expliqué le fonctionnement de ce magnifique instrument, le rôle des tuyaux, la soufflerie, des différents jeux, en jouant devant le public afin de montrer la puissance de cet orgue restauré par Monsieur Jean-Jacques Mounier.

Afin qu'il ne s'abîme pas au fil des années, il est important que l'orgue fonctionne. C'est pourquoi, en plus des célébrations régulières en l'église, les Amis de l'Orgue organisent chaque année en mai, un concert autour de l'orgue restauré. Le prochain concert aura lieu le samedi 21 mai 2011 à 20h30.

Monsieur Jean-François Damblant, diacre de la paroisse, a ensuite présenté les magnifiques vitraux de l'église. Ces journées du patrimoine se sont terminées par le partage d'un goûter sous le très beau vitrail de Sainte Cécile.



Concert de l'association des Amis de l'Orgue à Liancourt-Saint-Pierre

Le 21 mai dernier, l'association des Amis de l'Orgue a accueilli pour son onzième concert, la chorale "Oxygène" (Chœurs de l'IUFM de Beauvais) ainsi que six musiciens autour de l'orgue de l'église.

Des œuvres de Purcell pour cuivres, timbales, chœurs et orgue, mais aussi des pièces des Beatles arrangées pour quatre cuivres et des morceaux de Billie Holiday, Duke Ellington y ont été proposés.

Le concert s'est terminé par un verre de l'amitié à la salle des fêtes en compagnie des musiciens et des choristes.

Le Vexin-Thelle possède de nombreux hébergements labellisés "Gîtes de France" !



Avec le label "Gîte de France", un accueil touristique de qualité se développe dans nos villages.

Il n'y a pas que nos habitants qui sont sensibles au charme discret de notre belle région !

De nombreux "touristes" la traversent, y séjournent, déjeunent au restaurant, parcourent les sentiers, découvrent nos églises, viennent jouer au golf ou simplement se reposer

le temps d'un week-end.

Ils trouvent sous le label "gîte de France" des hébergements proposant un accueil de qualité dans un environnement respectueux du bâti local, où ils se sentent accueillis et attendus.

- **Des chambres d'hôtes** pour l'accueil d'une nuit ou plus, avec un petit déjeuner gourmand (vous êtes reçu chez l'habitant dans la maison du propriétaire "comme un ami").

- **Des gîtes ruraux** : maison de vacances ou location de meublés, à louer pour un week-end ou plus (souvent le propriétaire se rend disponible et vous propose des activités, vous fait partager sa passion et la connaissance de sa région).

Selon les niveaux de confort, l'aménagement intérieur et l'environnement, ces hébergements sont classées de 1 à 5 épis et sont régulièrement contrôlés.

Certains développent **des thématiques spécifiques** : charme, jardin, balade et randonnée, bien-être, bébé câlin...

Ainsi, près de 44 000 gîtes et 30 000 chambres d'hôtes, parsemés dans toute la France, peuvent vous recevoir lors de vos vacances ou de vos déplacements.

Ce maillage en réseau a démarré il y a 50 ans et contribue à la rénovation du patrimoine bâti, à l'animation de la vie locale de nos campagnes pour devenir un des acteurs incontournables du tourisme vert.

Un site www.gites-de-france.com permet de les retrouver.

Des guides thématiques nationaux sont également édités, pour les nouveaux gîtes ouverts dans l'année précédente, un guide pour les gîtes de charme avec 585 adresses "coup de cœur", la location se faisant, soit directement auprès des propriétaires, soit auprès d'un service de réservation.

Dans l'Oise, vous pouvez consulter le site : <http://www.oisetourisme.com>.

Au niveau de l'ensemble de la Picardie, un site dédié regroupe plus de 100 séjours bons plans à moins de 2 heures de Paris : <http://www.espritdepicardie.com>.

Des gîtes 2 et 3 épis fonctionnent déjà à Montjavoult, Lattainville, Petit Serans, Thibivillers, Trie-château, Trie-la-Ville et Vaudancourt

2 nouveaux gîtes labellisés en 2010 A Thibivillers.

Le Clos des acacias - 3 épis
Monsieur et Madame Hamier 19 rue de Craisnes
Pour réserver 03 44 02 71 15 ou 03 64 60 60 10
e-mail : gites@oisetourisme.com

Ce gîte agréable, confortable et bien équipé, au calme, dans un parc verdoyant et magnifiquement fleuri est situé dans un très beau village.

C'est idéal pour faire de très belles balades ou séjourner avec des enfants ou des amis.

A Liancourt-Saint-Pierre

Le poirier Betz - 2 épis
Mme LAROCHE Natacha 21 Rue de Chaumont
Tél. 03 44 49 05 02 - Portable : 06 74 91 81 26
e-mail : ln.laroche@wanadoo.fr

Ce gîte est aussi labellisé "Bienvenue à la Ferme", il peut accueillir de 2 à 4 personnes.

Cette petite dépendance de la ferme comprend en un seul espace, une chambre suite équipée d'un lit 2 personnes, un coin salon avec un canapé convertible, et une cuisine entièrement équipée, attenante à une salle de douche confortable.

Sur place, vous pourrez vous offrir des massages, des conseils en naturopathie ou acheter à la cave boutique de produits du terroir.

La visite de la ferme pourra se faire avec le propriétaire.

Et une nouvelle chambre d'hôtes 3 épis vient s'ajouter à celles de Boury-en-Vexin, Chaumont-en-Vexin, Lavilletterte, Reilly, Trie-la-Ville et Thibivillers.

A La Houssoye, chambre d'hôtes 3 épis

La Chaise Verte Monsieur et Madame Charlent
185 route de Gisors Tél. 03 44 81 41 63
e-mail : lachaise.verte@orange.fr

Dans cette belle maison du début du XX^{ème} siècle, se trouve une chambre spacieuse située au 1^{er} étage avec vue sur le jardin, pour 3 personnes avec salle de bains privative à disposition aussi un équipement pour les nourrissons, des vélos...

Dans le jardin, une cabane pour les enfants et une curiosité : une maison de paille avec toit végétalisé : de nombreux atouts pour vous divertir et vous faire passer d'agréables moments.

Toutes ces structures ont la volonté d'accueillir, d'améliorer et de diversifier leurs prestations, et se forment régulièrement.

CULTURE & TOURISME

Compagnie théâtrale Al Dente

10 Grande Rue Jean Dessein
60240 LA VILLETERTRE

Tel : 06 68 81 15 71 Bureau : 03 44 02 37 18

e-mail : theatrealdente@orange.fr Site :
<http://cie.theatrealdente.free.fr/>

PLUS DE 200 SPECTATEURS POUR LE SPECTACLE DES 3èmeC au COLLEGE MAUPASSANT DE CHAUMONT-EN-VEXIN :

“ALBERTO EST COMMUNISTE” de Pierre Lorquet, mise en scène par Mme Joëlle Bobbio, Compagnie Théâtre AL DENTE

ABOUTISSEMENT DE 4 MOIS DE TRAVAIL ET STAGE DE THEATRE :

La classe de 3ème C du Collège Guy de Maupassant a été sélectionnée (avec 13 autres établissements de Picardie) pour participer à un prix littéraire : le “prix Ado du théâtre contemporain”.

Durant 4 mois, cette classe s’est livrée à un double travail de :

- JURY LITTERAIRE : avec leur professeur de lettres M. LARGILLIERE, ils devaient lire six pièces de théâtre contemporain et en élire une.
- APPRENTIS COMEDIENS : Les 26 élèves de 3ème C ont bénéficié de l'intervention de la Compagnie Théâtre AL DENTE pour la mise en scène des deux représentations publiques le 17 février sur la grande scène du théâtre Le chevalet à Noyon (en présence de l'auteur Pierre Lorquet) et le 18 Février 2011 au réfectoire du Collège.

UNE EVOLUTION ETONNANTE de la classe de 3ème C

Une ambiance de confiance, de solidarité et de joie communicative a régné durant toute l'expérience. Les plus timorés ont rejoint les plus audacieux ; chacun tirant leçon des enseignements des “metteurs en scène” et comédienne de la Compagnie Théâtre AL DENTE et ce fut gratifiant pour eux et pour les adultes les encadrant . Les élèves ont mûri, ils ont appris : le sérieux, l'autodiscipline, le travail d'acteur, l'apprentissage du texte et de la mise en scène, la cohésion d'un groupe, la nécessité de répéter sans cesse et de se surpasser, de dépasser ses limites.



Un stage de théâtre tel que celui-là redistribue les cartes entre les élèves, chacun retrouvant une nouvelle chance et ce sont souvent les élèves les moins “scolaires” qui trouvent à se valoriser.

Ce projet a été soutenu par le Rectorat d'Amiens, l'Inspection Académique de l'Oise, la DRAC de Picardie, le Conseil Général de l'Oise (dans le cadre du Contrat départemental de développement culturel), la Communauté de Communes Vexin-Thelle et l'Association des parents d'élèves du Collège Guy de Maupassant.

10 ANS D'EXISTENCE

La Compagnie Théâtre Al Dente a fêté ses 10 ans d'existence.

Ses Ateliers Théâtre entament leur 10ème année à La Villettertre et leur 9ème année à Chaumont-en-Vexin. L'atelier Théâtre “confirmés” a présenté plusieurs spectacles à La Villettertre, Chaumont-en-Vexin, Boubiers, Monneville, Liancourt-St-Pierre, Fleury et joué “L'atelier” de Grumberg ainsi que les “Scénettes saugrenues” d'Alexandre Santos (jeune auteur de 19 ans de Trie-Château, issu des ateliers théâtre de la Compagnie) pour le Téléthon.

La Compagnie Théâtre al dente est intervenue également à l'école de Courcelles-les-Gisors avec une classe de CM1-CM2 (spectacle “L'annonce” en Décembre 2010 à Courcelles-les-Gisors).

Le spectacle de la Compagnie “Histoires comme ça” de Rudyard Kipling a été présenté à Liancourt-St-Pierre, La Villettertre et à Fleury.

Nous menons depuis plus de 10 ans un travail local considérable :

-initiation au théâtre pour 313 élèves d'écoles primaires et collèges.

• 70 à 100 élèves dans les ateliers théâtre chaque année depuis 10 ans : plus de 600 élèves.

• chaque année une vingtaine de spectacles sur le territoire de la CCVT, avec une moyenne de 100 spectateurs : plus de 2050 spectateurs.

• 13 spectacles dans les écoles et collège de la CCVT avec une moyenne de 150 à 200 spectateurs : plus de 2275 spectateurs.

“La boîte de Pandore”, “Les aventures de la famille Motordu”, “Paroles d’enfance” et “Histoires comme ça” représentations sur le territoire de la CCVT : plus de 1000 spectateurs.

Histoires comme ça de R. KIPLING

Taffy, fillette préhistorique délurée, Tégumaï, son papa enthousiaste, sa maman inquiète et un étrange Tewara...

Kipling, auteur du Livre de la Jungle, a imaginé avec son humour “british” l’invention de l’alphabet à l’ère néolithique...

Représentation qui a eu lieu :

- le 12 Mai 2011 à la salle des fêtes de FLEURY (rue du Moulin).

SPECTACLES DES ATELIERS THEATRE :

Mardi 14 Juin 2011 à 19 h à CHAUMONT-EN-VEXIN :

- AU PAYS DES RESSORTS ET DES GNAN-GNANS (atelier enfants 7-10 ans)

Deux peuples très différents se confrontent : les survoltés et les mous...

- SKETCHES d’Alexandre Santos (atelier adolescents)

L’univers étrange et absurde de notre jeune auteur de 19 ans...

- CADAVRE AU CABARET d’Alexandre Santos (atelier adultes)

Pièce policière cocasse et irrévérencieuse, hilarante et haute en couleurs : un meurtre a été commis dans un cabaret parisien, deux inspecteurs mènent l’enquête au milieu des danseuses et vont de surprise en surprise...

Samedi 18 Juin 2011 à 20 h à LA VILLETERTRE :

- CADAVRE AU CABARET d’Alexandre Santos (atelier adultes)

Dimanche 19 Juin 2011 à 14 h à LA VILLETERTRE :

- PETER PAN (atelier enfants 2-5 ans)

Retrouvez Peter, Wendy, la fée clochette et le capitaine crochet au pays imaginaire...

- BEBOP-NOHOPE (atelier 6-12 ans)

Un groupe d’enfants pénètre dans un théâtre abandonné qui se révèle mystérieusement hanté...

Vendredi 24 Juin 2011 à 20 h à LA VILLETERTRE :

- HUIT FEMMES (atelier adultes “confirmés”)

Le seul homme de la famille a été assassiné. Qui est coupable des 8 femmes présentes : sa femme, une de ses 2 filles, sa sœur, sa belle-sœur, sa belle-mère, l’ancienne ou la nouvelle domestique ?

Mardi 28 Juin 2011 à 20 h à CHAUMONT EN VEXIN :

- HUIT FEMMES (atelier adultes “confirmés”).



Journées des plantes et de l’art des jardins

Les 21 et 22 mai 2011, dans le cadre exceptionnel du parc du château de Beaufresne au Mesnil-Théribus (60 - Oise) a eu lieu la première édition des Journées des Plantes et de l’Art des Jardins.

45 exposants venant de toute la France et de la Belgique y étaient présents. Des pépiniéristes de grand renom ont présenté leurs meilleures spécialités : vivaces originales, roses, géraniums odorants, pélargoniums rares, fuchsias, clématites, campanules, tillandsias, plantes aromatiques, aquatiques, alpines rustiques...

Y ont été également présentés : outils, ornements et mobilier de jardin, livres de jardinage et de culture des fleurs. Le parc était peuplé d’une cinquantaine d’épouvantails provenant d’un concours intercommunal organisé préalablement dans une douzaine de villages du Vexin-Thelle.

C’était un des points forts et originaux des journées... une première en Picardie, et probablement en France !



Temps forts du week-end :

- l’Art topiaire, présenté par Hubert Puzenat
- un spectacle interactif “Musique Potagère” de Raoul Cagliolo
- une initiation à l’apiculture pour apprentis apiculteurs
- le lombricompostage

Le château de Beaufresne est l’ancienne propriété de Mary Cassatt (1844-1926) citoyenne américaine et peintre impressionniste célèbre, amie de Manet et Degas (elle est

enterrée dans le cimetière du village).

Aussi, l’association “Les Amis de Mary Cassatt” a organisé, dans le château, une exposition sur l’artiste. Une restauration s’est tenue sous les arbres centenaires du parc.

Les résultats financiers de cette manifestation, organisée par le Lions Club Beauvais Cathédrale, en partenariat avec l’Association “Le Moulin Vert”, ont servi à financer une journée cinéma “Cinéma autrement”, destinée à un public d’enfants en difficulté qui, pour des raisons de handicap ou des raisons sociales, n’ont pas la possibilité d’accéder à ce loisir.

Renseignements : 03 44 48 11 61 - 06 76 55 37 11

CULTURE & TOURISME

Les amis de Mary Cassatt



Les amis de Mary Cassatt ont participé à la manifestation "Les journées des plantes et l'art des jardins" des 21 et 22 Mai au Château de Beaufresne au Mesnil-Théribus

Dans le cadre des journées des plantes et de l'art du jardin organisées au château de Beaufresne les 21 et 22 Mai 2011, l'association "Les Amis de Mary Cassatt" a proposé la conférence

de l'association qui existe depuis la création en 2003, largement illustrée par des projections de l'œuvre de Mary Cassatt et qui retrace le parcours du peintre et son attachement pour sa demeure du Vexin-Thelle. Ensuite, deux comédiens ont donné une "lecture" de la pièce de théâtre "Degas et Moi..." qui met en scène les relations houleuses et la collaboration artistique que les deux peintres ont entretenues durant toute leur vie. La pièce était fondée sur les recherches effectuées sur Mary Cassatt par l'Association et traitée de façon ludique et légère.

SPORTS & LOISIRS

Nouveautés d'Aquavexin



Le complexe aquatique a 2 ans !

En janvier dernier, l'équipe Aquavexin a accueilli environ 150 personnes à cette occasion. Un apéritif dînatoire et un gâteau d'anniversaire étaient prévus, avec la collaboration du Château de Reilly.

La Communauté de Commune de Gisors et du Vexin-Thelle étaient conviés.

Le directeur du centre, Mr Sylvain Gandon, a remis le label "Tourisme et Handicap" à Mr Gérard Lemaître, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.



Label "tourisme et handicap"

L'équipe d'Aquavexin s'est mobilisée pour répondre aux demandes des personnes handicapées, soucieuses de choisir librement leurs lieux de loisirs.

Ce label a en effet pour objectif d'apporter une information fiable et descriptive de l'accessibilité des sites et des équipements sportifs ou touristiques en tenant compte de tous les handicaps, et de développer ainsi une offre touristique adaptée.



SPORTS & LOISIRS



Activités Aquatique **Forme*** - période scolaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00-9h45 aquabiking 9h45-10h30 aquabalance	9h00-9h30 aquabiking 9h45-10h30 aquaforme	9h00-9h45 aquabalance	9h00-9h45 aquaforme 9h45-10h30 aquabiking 10h30-11h15 aquarunning			9h00-9h45 aquabalance
12h30-13h15 aquagrand bain	12h30-13h15 aquabalance	12h30-13h15 aquaforme	12h30-13h15 aquabalance	12h30-13h15 aquaforme	12h45-13h30 aquabalance	
19h00-19h45 aquabiking 20h00-20h45 aquabuilding	19h00-19h45 aquarunning 20h00-20h45 aquagrand bain	13h30-14h15 aquarunning 19h00-19h45 aquabiking 20h00-20h45 aquaforme	13h30-14h15 aquabiking 14h15-14h45 aquabiking 15h00-15h45 aquabalance 20h00-20h45 aquabuilding	21h00-21h45 aquabiking		

Intensité

- tout public
- tout public
- public sportif
- public sportif

AQUABIKING/AQUARUNNING : 1 cours / semaine sur réservation 72 heures avant le cours

* les cours ne sont pas maintenus les jours fériés



Activités Aquatique **Forme*** - période vacances

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00-9h45 aquabiking	9h00-9h45 aquaforme	9h00-9h45 aquabalance		9h00-9h45 aquabalance		
12h30-13h15 aquagrand bain	12h30-13h15 aquabalance	12h30-13h15 aquaforme	12h30-13h15 aquabalance	12h30-13h15 aquaforme		
19h00-19h45 aquabiking 20h00-20h45 aquabuilding		13h30-14h15 aquarunning 20h00-20h45 aquaforme	13h30-14h15 aquabiking 20h00-20h45 aquabuilding			

Intensité

- tout public
- tout public
- public sportif
- public sportif

AQUABIKING/AQUARUNNING : 1 cours / semaine sur réservation 72 heures avant le cours

* les cours ne sont pas maintenus les jours fériés

SPORTS & LOISIRS



Cours de Natation*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					09:30-10:00 Bébé nageur 30 min 12 ans
					09:30-10:00 Bébé nageur 30 min 12 ans
		10:00-11:00 Nat. enfant			10:00-10:40 Bébé nageur 30 min 12 ans
		11:00-12:00 Nat. enfant			10:00-11:00 Nat. enfant
					11:00-12:00 Nat. enfant
		15:00-16:00 Nat. enfant			10:00-10:40 Nat. adulte
		16:00-17:00 Nat. enfant			10:00-11:00 Nat. adulte

APPRENTISSAGE ENFANT ET ADULTE : apprenez les fondamentaux de la natation.
 PERFECTIONNEMENT ENFANT ET ADULTE : perfectionnez-vous aux différentes nages.
 BÉBÉ NAGEUR : un véritable tremplin sous forme ludique pour accéder à l'apprentissage.

Cours sur inscription à l'accueil de l'établissement.

**les cours ne sont pas maintenus les jours fériés.*



PLANNING D'ANIMATIONS Année 2011

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Soirées		*Soirée Pâtisserie				*Soirée Zou	*Soirée à thème saint buffet
Evénements sportifs	*Soirée Fitness			Portes ouvertes	*Soirée Fitness		
Kids		Intervilles					Chasse aux trésors (Noël)
Atelier dessin							
Animations bébés nageurs	Samedi 25 Juin				Samedi 29 Octobre		Samedi 17 Décembre
Animation petit déjeuner	Dimanche 19 Juin			Dimanche 18 Septembre	Dimanche 16 Octobre	Dimanche 20 Novembre	Dimanche 18 Décembre

*Réservé à tous les abonnés

Le centre Aquavexin a organisé une Soirée ZEN le jeudi 24 Mars dernier

La soirée s'est déroulée en présence de masseuses, d'une ostéopathe, d'une diététicienne et de stylistes "ongulaires".

Des cours d'Aquarelax ont été proposés ; un buffet et un bar à "tisane" étaient à la disposition des conviés.

L'évènement était dédié aux abonnés, sous le signe de la détente, de la relaxation et de la convivialité.



Aménagement de l'espace Bien-Etre

Pour l'été 2011, le centre Aquavexin agrandira son espace "Bien être", permettant ainsi de proposer davantage de services.

Ce lieu de détente et de repos sera décoré de couleurs chaudes et composé d'un mobilier de qualité, le tout dans une ambiance relaxante (fauteuil, aromathérapie, musique zen...).

Un espace "tisagerie" sera également disponible.



Des activités estivales de juillet à août 2011

Des activités estivales de juillet à août 2011 vont être mises en place sur les espaces verts extérieurs (plage extérieure) avec notamment :

- château gonflable,
- terrain volley-ball,
- mini but de football.

Ces activités sont naturellement comprises dans le prix d'entrée de la piscine.

SPORTS & LOISIRS

La natation : Vexin Natation Club



Le Vexin Natation Club, anciennement Club Nautique Chaumontois, est la nouvelle appellation de notre association sportive agréée Fédération Française de Natation et Ministère

de la Jeunesse et des Sports.

Nous développons depuis plus de 30 ans cette activité dans le territoire de la Communauté de communes du Vexin-Thelle et avons élargi notre rayon d'actions, sur la Communauté de communes de Gisors-Epte-Lévrière depuis janvier 2009 suite à l'ouverture du centre aquatique à Trie-Château. Cette longévité nous permet de former beaucoup de nageurs et nageuses de tout niveau sportif et de leur faire découvrir les 5 disciplines de notre Fédération : Nage avec palmes, Plongeon, Water Polo, Natation Synchronisée et Natation Sportive, lors de leur apprentissage au sein de notre Ecole de Natation française. Après cette découverte et formation, notre activité se concentre sur deux spécialités : la natation synchronisée (depuis la rentrée 2010) et la natation sportive. L'encadrement est assuré par 3 éducateurs agréés assistés par des stagiaires issus du club et formés lors de sessions de stages mis en place par l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.



A ce jour, le club compte 145 nageurs (60 en Ecole de Natation, 50 en Natation Sportive, 10 en Natation Synchronisée, 25 en Adulte). 62 nageurs et nageuses ont participé à différentes compétitions départementales, régionales et nationales.

Pour renforcer nos groupes et perpétuer notre savoir faire, nous organisons des journées de détection les samedis 11 et 25 Juin 2011 pour préparer la nouvelle saison qui débutera le 05 Septembre 2011.

Informations au 06 01 76 36 05 et sur le site internet du club : <http://www.ABCNATION.COM/VNC> pour retrouver toutes les informations du club et suivre les résultats de nos nageurs.



L'aventure de l'Association Modern'Jazz Dance à Chaumont-en-Vexin a commencé il y a déjà 15 ans !

Grâce au dynamisme de nos 4 professeurs qui proposent 6 types de cours divers et variés, nos activités rassemblent aujourd'hui près de 200 élèves et adhérents de tous âges :

- Eveil à la danse : cours animés par Elodie pour les enfants de 3 à 6 ans.
- Modern'Jazz : cours dispensés par Célia, professeur diplômée, qui propose des cours pour tous, depuis les

enfants de 6 ans jusqu'aux adultes.

- Hip Hop et Break Dance : cours dispensés par Timy pour les enfants à partir de 6 ans jusqu'aux adultes.
- Fitness (1 cours d'abdos-fessiers, 2 cours de step et 1 cours de baïlothérapie) : cours pour adolescents et adultes assurés par Emilie.

Les cours d'éveil, danse modern'jazz et fitness se déroulent à la salle de danse Guy de Maupassant et les cours de Hip Hop au Gymnase du Collège Saint Exupéry.

Notre professeur Timy a animé un stage de Hip Hop au Centre Social à Chaumont-en-Vexin en juillet dernier et nous avons également participé à la semaine du sport pendant les vacances de la Toussaint. Notre engagement dans la vie locale nous permet d'être plus proches de vous et nous avons toujours grand plaisir à présenter nos activités ! Un an sur deux, nous proposons un spectacle sur scène avec costumes, décors et éclairages ! L'année suivante, nous proposons en juin, une porte ouverte qui se déroule au Gymnase Guy de Maupassant.

Cette année, nous aurons le plaisir de vous accueillir pour notre **porte ouverte le Dimanche 19 juin 2011 à 17h00, au gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin.**

Cette manifestation vous permettra de faire connaissance avec nos professeurs et de découvrir nos activités. Vous pourrez vous inscrire pour la saison prochaine et nous terminerons cette journée par un verre de l'amitié.



Alors, n'hésitez pas, venez nous rencontrer ; vous pouvez aussi nous téléphoner au 06 26 87 80 57 ou nous contacter par courriel à l'adresse suivante modern.jazz.dance@gmail.com.

Nous sommes à votre disposition.

*L'association
Modern'Jazz Dance*



Basket Club du Vexin-Thelle

Le club de basket du Vexin-Thelle existe depuis 12 ans et compte depuis une dizaine d'années, régulièrement, entre 120 et 150 licenciés.

Sur le championnat départemental pour la saison 2010-2011, les équipes sont représentées par les poussins-poussines en équipes mixtes, les benjamins, les benjamines, les minimes garçons, les cadets, les cadettes et une équipe seniors féminines.

Une deuxième équipe senior féminine évolue au plus haut niveau régional (pré-national).

Pour la saison 2011/2012, nous pensons pouvoir engager une équipe senior masculine.

Pour les plus jeunes à partir de 4 ans, nous avons créé une école de Baby basket.

Depuis 2 ans, l'éducateur sportif du club a mis en place une section sport adapté qui accueille les handicapés résidant au foyer de vie de Lavilletterre.

Nous évoluons à la halle des sports du Vexin-Thelle mise à notre disposition par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Nous prendrons les demandes de licences pour la saison 2011-2012 dès le mois de juin et jusqu'au 15/07/2011 au tarif de la saison 2010-2011.



Noël 2010
"sport en famille"

Les personnes intéressées peuvent venir pratiquer une séance lors des entraînements tous les jours entre 17h30 et 20h.

Le club participe également à des actions "sport en famille" dans l'année et à l'occasion de fêtes diverses "le Noël des enfants"...

Et pour les plus motivés, des formations "arbitre" sont financées par le club.

Contacts :

Melle BOUTIN Marion : 06 15 77 28 54
Mme KADIMA Stéphanie : 06 84 56 47 07
Présidente du BCVT bcvexinthelle@yahoo.fr

Médailles d'argent et de bronze pour le club de Tai Chi Chuan

De nouveau, l'association sportive "Art de longue vie" s'est illustrée lors des championnats de France de Tai Chi Chuan et arts martiaux internes, organisés par la Fédération française de Wushu, le 23 Janvier 2011 à la halle Carpentier à Paris.

Quatre sportifs ont participé à cette compétition qui réunissait les meilleurs représentants de ce sport, dans les catégories tuishou à pas fixes et à pas mobiles (le tuishou est un combat qui a pour but de déséquilibrer l'adversaire en ce qui concerne les pas fixes et de le faire sortir de la zone de combat pour les pas mobiles) et taolu mains nues (présentation d'une suite de mouvements devant un jury).

Cinq médailles (deux en argent et trois en bronze) ont récompensé les sportifs :

Catherine LEMEUNIER dans la catégorie de + 75 kg
 • 2ème au tuishou pas fixes (médaille argent)
 • 2ème au tuishou pas mobiles (médaille argent)

Isabelle FRANCOIS dans la catégorie de + 70 kg
 • 3ème au tuishou pas fixes (médaille bronze)
 • 3ème au tuishou pas mobiles (médaille bronze)
 • 3ème au tuishou pas mobiles toutes catégories (médaille bronze)

Deux compétiteurs, bien que n'ayant pas remporté de médaille cette année, n'ont pas démerité et terminent à des places honorables il s'agit de :

Désiré DEFOREL dans la catégorie de + 75 kg
 • 4ème au tuishou pas fixes
 • 5ème au tuishou pas mobiles

Domitille SOUMAGNAC
 • 5ème au taolu mains nues

Rappelons qu'aux championnats de France 2010, Désiré avait remporté deux médailles de bronze et Domitille terminait la compétition avec une médaille de bronze.

Félicitons leur professeur Patricia COULON, plusieurs fois

médaillée aux championnats de France et d'Europe, qui n'a pas ménagé ses efforts et ses conseils pour les préparer et qui participait à ces championnats en tant que juge national.

Un grand bravo aux athlètes qui, grâce à un entraînement exigeant, ont de nouveau élevé l'association "Art de longue vie" au plus haut niveau national et représenté avec talent notre style de Tai Chi Chuan.

Les cours ont lieu de 19 à 21 H pour tous et de 21 à 22 H pour les "avancés", les lundis au gymnase St Exupéry à Chaumont-en-Vexin.

Association "Art de Longue Vie"

32, rue du Val de Pouilly 60790 VALDAMPIERRE
03 44 79 13 24 - <http://www.art-de-longue-vie.net>
e-mail : patriciacoulon@wanadoo.fr



SPORTS & LOISIRS

Club Sportif Chaumontois

Le club sportif chaumontois est le club de football de Chaumont, bien sûr, mais ses quelques 400 joueurs et dirigeants sont notamment issus des 42 communes de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle. La croissance du club, qui a augmenté cette année ses effectifs de plus de 20%, s'effectue de manière cohérente. Le développement de l'association s'oriente selon 3 axes :

La formation des jeunes.

La qualité et l'engagement des dirigeants et entraîneurs permettent d'apporter aux jeunes à la fois l'éducation nécessaire à chacun et l'apprentissage du football. La politique en matière de jeunes est axée autour de 3 idées fortes :

- L'accueil et la fidélisation de nos jeunes doivent être exemplaires. L'excellence des chiffres obtenus en 2010 sur la fidélisation est citée par la Fédération Française de Football.

Outre les entraînements et les matchs, il est proposé à chaque licencié jeune de participer à différentes manifestations, entre autres :

- stage de Pâques, avec pratique de plusieurs sports.
- tournoi international en déplacement sur un week-end pour les plus âgés (14 à 17 ans).
- tournoi du PSG pour les enfants de 13 ans, dans le cadre prestigieux du Camps des Loges.

Ce programme unique dans la région permet d'assurer la meilleure ambiance possible chez nos jeunes.

- L'encadrement des jeunes qui doit être réalisé avec des personnes qualifiées et diplômées.

Les moyens humains définis pour atteindre ces objectifs sont assez exceptionnels :

- Un éducateur professionnel, brevet d'état employé par le club.
- 13 éducateurs fédéraux diplômés par la Fédération française de Football.
- 2 jeunes animateurs (moins de 18 ans) diplômés par la Fédération Française de Football.
- 5 accompagnateurs formés à l'accueil des jeunes par la Fédération Française de Football.

- Les qualités pédagogiques qui doivent s'exprimer par une préparation adéquate des séances et par un suivi personnalisé de chaque joueur.

Chaque entraîneur, aidé par l'éducateur professionnel, prépare sa séance, avant l'arrivée des joueurs et surtout l'adapte à l'âge des enfants aussi bien au niveau pédagogique que physiologique. Des tests sont régulièrement effectués afin de vérifier les progrès de chaque jeune.

Cette politique a été récompensée par la Fédération Française de Football par l'obtention d'un label "école de football" (2010).



La progression de l'équipe senior.

Nous comptons 3 équipes seniors et une équipe "vétérans" (plus de 35 ans) dans le club. L'équipe première évolue en championnat régional (ligue de Picardie) ; les autres jouant au niveau départemental (District Oise Football).

L'équipe première évolue pour la quatrième année consécutive en "promotion interdistrict", ce qui représente la troisième division régionale (Oise, Aisne, Somme).

L'objectif affiché est de monter en division d'Honneur (soit la première division régionale) dans les 3 ans qui viennent.

Le club compte aussi une équipe féminine qui évolue au niveau régional.

L'inscription du projet dans la ruralité.

Les aspects "éducatifs" et "associatifs" doivent être des valeurs auxquelles tous doivent pouvoir se rattacher. Pour cela, il faut une ambiance chaleureuse, familiale et festive autour de l'association. A cet effet, cette année et en marge de l'activité de football, ont été (ou seront) organisées :

- 15 janvier 2011 : vœux du président et galette des rois.
- 9 février 2011 : sortie au stade de France pour France-Brésil (150 personnes).
- avril 2011 : soirée du club (150 convives).
- 2 juin : tournoi U15 à Chaumont.
- 11 juin : tournoi U11 à Chaumont-en-Vexin.
- 12 juin : tournoi U13 à Chaumont-en-Vexin.
- 26 juin 2011 : fête du football à Chaumont-en-Vexin.
- novembre 2011 : soirée loto.
- Pentecôte 2011 :

Les villes de Chaumont en Vexin et Bad-Zwesten signent officiellement leur acte de jumelage en 1986. Tout naturellement, la même année, les deux clubs sportifs, CS Chaumont et FC Rot Weiß Bad Zwesten, décident de se jumeler également. Il s'agit évidemment d'un échange en premier lieu à base sportive, les matchs de foot représentant le point culminant des rencontres entre joueurs et dirigeants des deux clubs. C'est un échange alternatif qui se déroule maintenant traditionnellement à la Pentecôte, une année à Chaumont, la suivante à Bad-Zwesten. **Cette année de nombreuses festivités accompagneront le 25^{ème} anniversaire du jumelage à Chaumont.**

Renseignements et inscriptions :

Président : M. Eric MAIGRET Tél. 06 16 64 25 42

Secrétariat : M. Jean-Claude MAUTEMPS
Tél. 03 44 49 25 66 (stade)

Educateur des jeunes : M. Aurélien POSTEL
Tél. 06 03 70 00 55

Brevet d'état : M. Julien BERTEAU

Retrouvez les résultats du club sur le site :
<http://www.cschaumont.com>



Tournoi international Tennis Club de la Troëgne

Doublé hollandais pour la dixième édition !

Malgré son excellent parcours, Clément DUCROT ne sera pas le premier picard à inscrire son nom au palmarès du tournoi... pas cette année en tout cas, car au vu de ce qu'il a montré à 13 ans seulement, Clément sera à coup sûr l'un des favoris l'année prochaine !

Prenant le meilleur départ, le hollandais Maikel BORG semblait s'orienter vers une victoire facile avant de voir le picard revenir à 5/5 dans le second set. Mais le combatif hollandais réussit à contenir le superbe sursaut d'orgueil du picard pour l'emporter 7/5, ponctuant d'un ultime "come on !" sa victoire dans un tournoi qui lui tenait particulièrement à cœur après sa nomination en tant que "prix orange" l'an dernier.

Dominée en tout début de match, la néerlandaise Jeanine HEMMES a finalement fait valoir son jeu plus complet pour s'imposer face à la belge Fran MATTHEUS, permettant ainsi aux Pays-Bas de réaliser un premier doublé pour la dixième édition du tournoi.

Lors de la remise des prix, les personnalités ont apprécié la qualité de l'organisation, félicité Monsieur GINFRAY et son équipe de bénévoles et souligné la convivialité de l'hébergement en familles d'accueil.

SIMPLE FILLES :

Finale :

• Jeanine HEMMES (Zeeland West Brabant) bat Fran MATTHEUS (Belgique) : 7/6 . 6/2

3ème place :

• Alba CORTINA POU (Catalogne) bat Anastasiya MULDER (N.E. Holland) : 6/1 . 1/6 . 6/2

5ème place :

• Mya ETIENNE (Pays de Loire) bat Hélène RABALLAND (Pays de Loire) : 6/1 . 6/4

7ème place :

• Julie RAZAFINDRANALY (Bretagne) bat Magda AUBETS MACIA (Catalogne) : 5/2 . ab

9ème place :

• Lison LE BIAVANT (Normandie) bat Marion PREVOST (Flandres) : 6/1 . 6/3

SIMPLE GARÇONS :

Finale :

• Maikel BORG (NorthEast Holland) bat Clément DUCROT (Picardie) : 6/2 . 7/5

3ème place :

• Alvaro LOPEZ SAN MARTIN (Catalogne) bat Ronetto VAN TILBURG (Zeeland) : 3/0 . ab.

5ème place :

• Simon PERE (Pays de Loire) bat Romain PELLERIN (Pays de Loire) : 6/1 . 6/7 . 6/4

7ème place :

• Basile PLOUVIER (Flandres) bat Casper ROOM (NorthEast Holland) : 7/5 . 6/1

9ème place :

• Albert ROGLAN PONS (Catalogne) bat Samir CHIKAOUI (Flandres) : 6/2 . 6/3



TROPHÉE PAR ÉQUIPES

Le trophée par équipes a été particulièrement serré cette année !

C'est finalement l'équipe de CATALOGNE qui a remporté le "challenge 100% Tennis", coiffant sur le fil l'équipe de NORTHEAST HOLLAND.

L'équipe de CATALOGNE remporte ce trophée dès sa première participation au tournoi !

Classement final du "challenge 100% Tennis" :

- 1 . CATALOGNE 220 points
- 2 . NORTHEAST HOLLAND 205 points
- 3 . PAYS DE LOIRE 200 points
- 4 . ZEELAND WEST BRABANT 175 points
- 5 . PICARDIE 90 points
- 7 . BELGIQUE 85 points
- 8 . FLANDRES 80 points
- 8 . BRETAGNE 70 points 90 points

ENCORE MERCI À NOS PARTENAIRES.

MERCI également aux FAMILLES D'ACCUEIL qui ont si gentiment hébergé les participants : familles Boissy, Bon, Bocquet, Brocard, Carpentier, Chartier, Christmann, Claveau, Doublet, Eloi, Gioria, Guéritaine, Hoisne, Leroy, Nack Minyem, Weiss.



De nombreuses personnalités locales et régionales, ainsi que les représentants de plusieurs partenaires étaient présents à la remise des prix.

SPORTS & LOISIRS

La country à CHAUMONT, encore et toujours !

Avec les danseurs du **Quart d'Heure Américain**, la danse country continue de battre son plein et les santiags ne connaissent pas le placard.

En quelques chiffres :

- une centaine de danseurs,
- 6 entraînements différents par semaine,
- 3 heures de stage de haut niveau un dimanche par mois,
- des dizaines et des dizaines de sorties, démonstrations, animations, rencontres diverses

Il y a maintenant 9 ans que cette association, régie par la loi 1901, a vu le jour, à l'initiative d'une poignée d'amies, partageant la même passion pour les chevaux et les musiques d'outre-Atlantique, et qui ont eu envie de monter un groupe de danse américaine.

A l'époque, la country ne connaissait pas encore l'engouement et la popularité qu'on lui porte actuellement. Le plaisir de danser passant forcément par l'apprentissage, au fil des années, la fréquence des cours a dû s'adapter à l'augmentation du nombre comme aux différents niveaux des danseurs pour arriver cette année à :

- Lundi : 9 H - 21 H : cours technique haut niveau et entraînements démonstrations
- Mardi : 9 H - 20 H : cours débutants
20 H - 21 H débutants + et novices -
- Mercredi : 8 H 15 - 19H15 novices +
19H15 - 20 H 15 intermédiaires
20H15 - 21H15 : avancés.

Parallèlement, la beauté de la musique irlandaise comme la technicité des pas ont fait que **le Quart d'Heure Américain** a élargi son répertoire et complété son enseignement avec un apprentissage des danses celtiques.

Si plaisir et bonne humeur sont toujours présents aux entraînements, l'enseignement se veut de respecter la technique des pas et l'authenticité des chorégraphies : tous les cours sont donc prodigués par des animateurs qualifiés et reconnus par la fédération de danse.

Mais **le Quart d'Heure Américain** n'est pas seulement une école, c'est aussi un groupe itinérant qui assure animations, démonstrations, initiation, lors d'évènements divers comme des manifestations caritatives, fêtes de villages ou d'associations, soirées privées...

La demande est importante, rarement éconduite, priorité étant toujours donnée aux établissements et associations à caractère social ainsi qu'aux interventions en milieu scolaire ou para-scolaire.



Le parcours est conséquent, allant de tous les coins du territoire du Vexin-Thelle et de la région, en passant par l'Île de France et Paris et en allant quelquefois beaucoup plus loin comme dernièrement sur les bords du lac Léman.

Enfin, si la danse country ne vous "branche pas" et que les danses celtiques ne vous attirent pas non plus, peut être avez-vous, comme beaucoup, un rêve d'enfant : faire des claquettes.

Et bien sachez que ça aussi, nous avons !!!

Un stage claquettes de 3 heures a lieu un dimanche par mois, complété par des entraînements intermédiaires.



Contacts et renseignements :
Présidente et Animatrice :
Marie-Claude BRUNET 06 10 39 90 86
 par message :
lequartdheureamericain@yahoo.com
 ou en images :
lequartdheureamericain.over-blog.com

**OUVERTURE D'UN ESPACE ENFANTS
AU CHATEAU DE BERTICHÈRES !**

60240 Chaumont-en-Vexin
Site et plan d'accès : www.golf-paris.net

L'équipe d'Event's t'attend
tous les week-ends et jours fériés
de 10h à 18h

* Semaine vacances scolaires : Possibilité de réservation

EVENT'S
UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DE VOS ENFANTS



Bienvenue à L'EVENT'S CLUB

De 3 à 12 ans
OUVERT À TOUS !
*Des loisirs pour les enfants...
Du temps pour les parents... !*



Au programme :

**Activités créatives, atelier maquillages artistiques,
Activités extérieures, jeux sportifs, jeux d'expression...**

**SANS OUBLIER LES GRANDES
JOURNÉES À THÈME...**

Dimanche 19 juin 2011 : À LA RENCONTRE DE L'ÉCRITURE !

Ateliers autour de l'écriture & l'illustration...

Apprendre à dessiner des BD...

Rencontre avec les artistes !

Dimanche 10 juillet 2011 : JOURNÉE FAMILLE !

Randonnée pédestre parents + enfants...

Renseignements et inscriptions :

Sandrine au 06 85 09 53 46

SPORTS & LOISIRS

Invitation Cours de Golf Gratuits débutants - confirmés enfants* et adultes

*à partir de 7 ans

Tous les mercredis et samedis
du 1^{er} Mai au 20 Juillet 2011



Renseignements et réservations
Benjamin Noury, Pro diplômé FFG
Tel : 06.21.04.01.68

Golf de Chaumont en Vexin
Château de Bertichères
60240 Chaumont-en-Vexin
Site et plan d'accès : www.golf-paris.net

SÉCURITÉ

Centre d'Incendie et de Secours à Chaumont-en-Vexin

Le samedi 22 janvier 2011 à 11h00, le capitaine David REYNE, chef du centre de secours, présentait ses vœux aux personnels de son unité et aux élus locaux en présence du lieutenant colonel BAUMANN, chef du groupement OUEST, du conseiller général M. LEMAITRE et du maire de Chaumont-en-Vexin M. RAMBOUR.



2.2% par rapport à l'année précédente, qui s'explique par l'augmentation des interventions incendie et secours à personne, et ce, malgré la baisse des interventions pour destructions d'hyménoptères au profit d'entreprises spécialisées.

Les interventions se répartissent de la façon suivante :

Ainsi, il rappela que l'année écoulée fût marquée par plusieurs interventions importantes pour feux et accidents de circulation.

L'incendie des 7 logements à Trie-château le 17 septembre 2010, fut sans nul doute le plus spectaculaire en mobilisant plusieurs unités opérationnelles.

C'est ainsi pas moins de 4 centres de secours qui sont venus renforcer le centre de secours de Chaumont-en-Vexin, provenant des centres de secours de Gisors, Auneuil, Méru et Beauvais.

D'un point de vue général, le chef de centre insista sur l'activité opérationnelle, qui fut encore chargée en cette année 2010.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 1 256 interventions qui ont été assurées par les femmes et hommes de cette unité avec une légère augmentation de leur activité de

- Opérations de lutte contre les incendies : 120 soit 10%
- Accident de la circulation : 100 soit 8%
- Secours à personne : 871 soit 69%
- Opérations diverses : 166 soit 13%

Du côté des objectifs 2011, le chef de centre précisa qu'il fera du recrutement et de la fidélisation du volontariat son cheval de bataille, en un mot, les sapeurs pompiers de Chaumont-en-Vexin continueront de préparer la relève.

La feuille de route donnée à ses troupes intègre également, en priorité, la formation aux fins de maintenir et développer les compétences de chacun ; "notre métier étant une remise en cause permanente ne laissant pas de place à l'improvisation" dit le capitaine.



Le Centre de Secours de CHAUMONT-EN-VEXIN recrute des Jeunes Sapeurs Pompiers(JSP) pour la rentrée de septembre 2011.

Conditions d'inscriptions :

1. Avoir 13 ou 14 ans en 2011.
2. Déposer une lettre de motivation à l'attention du Capitaine David REYNE, chef du Centre de Secours et du Caporal/Chef Frédéric MERCIER, responsable de la section.
3. Fournir un certificat médical de son médecin traitant avec la mention "apte" à la pratique du sport datant de moins de 1 an le jour des tests.
4. Réussir les tests de sélection :
 - Sport (100 m, 500 m, grimper de corde, saut en hauteur, lancer de poids, 50 m natation et cross distance entre 2 et 3 km)
 - Ecrit (maths niveau collège et culture générale de base)
 - Entretien oral sur les motivations.

Déroulement de la formation :

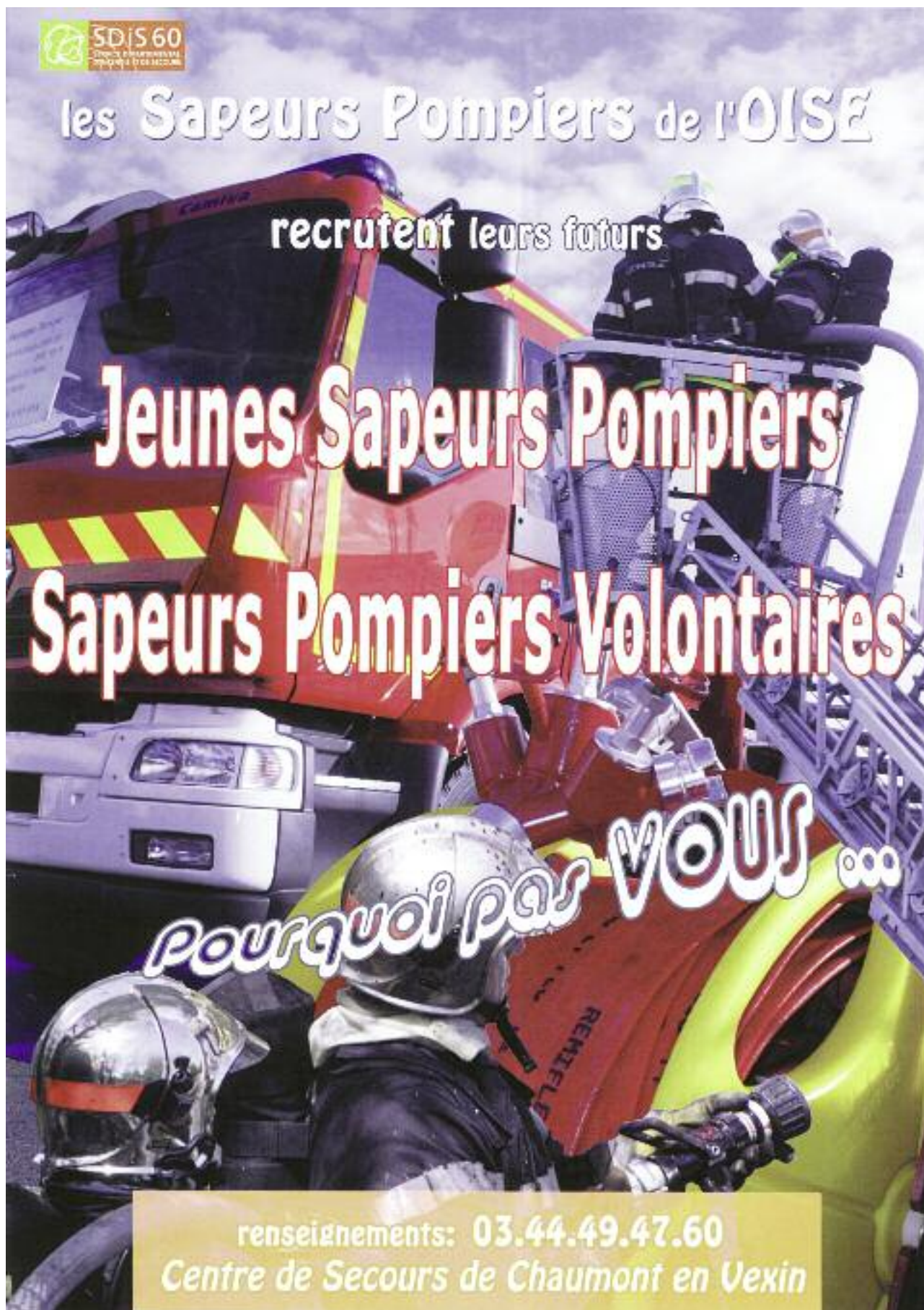
Les cours ont lieu les mercredis après-midi de 13h50 à 18 h pendant 4 ans avec un examen à la fin de chaque année pour poursuivre l'année suivante ; puis un examen "brevet national de jeunes sapeurs-pompiers" à la fin de la 4ème année afin de devenir sapeurs-pompiers volontaire.

Parfois, en plus des mercredis, les Jeunes Sapeurs Pompiers participent à diverses manifestations comme les cérémonies ou compétitions sportives les samedis et jours fériés.

But de la formation :

Le but de la formation est d'apprendre aux jeunes les différentes règles de base sur le métier de Sapeurs-Pompiers avec une progression pédagogique sur les 4 ans afin que les jeunes puissent acquérir les automatismes d'un sapeur-pompier.

Pour les inscriptions, les courriers doivent parvenir au Centre de Secours rue Bad Zwesten 60240 Chaumont-en-Vexin ou être remis directement au Centre de Secours avant le 31 mai 2011 dernier délai.



SDIS 60
Service Départemental
Intercommunal
des Sapeurs-Pompiers

les Sapeurs Pompiers de l'OISE
recrutent leurs futurs

Jeunes Sapeurs Pompiers
Sapeurs Pompiers Volontaires

pourquoi pas VOUS ...

renseignements: 03.44.49.47.60
Centre de Secours de Chaumont en Vexin

Les Sapeurs-Pompiers de Chaumont-en-Vexin recrutent leur futurs sapeurs pompiers volontaires et préparent l'avenir :

Sapeurs pompiers volontaires l'engagement citoyen par excellence

85% des Sapeurs-Pompiers sont des volontaires qui démontrent chaque jour que dévouement, solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi ?

Pour vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de son métier, de ses études, tout en tenant compte de sa vie de famille. (Engagement quinquennal reconductible).

Comment ?

- Etre âgé de 16 à 55 ans.
- Pour les mineurs, obtenir le consentement écrit du représentant légal.
- Remplir les conditions d'aptitudes médicale et physique après examen par un médecin Sapeur-Pompier.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Jouir de ses droits civiques.

Présentation du Centre de Secours de Chaumont-en-Vexin

Effectif :

49 Sapeurs-Pompiers dont :

- 43 Sapeurs Pompiers Volontaires

Et

- 6 Sapeurs Pompiers Professionnels

Nos engins :

- 2 Véhicules de Secours Aux Victimes
- 1 Fourgon Pompe Tonne
- 1 Fourgon Secours Routiers
- 1 Echelle Pivotante Semi-automatique 24 mètres
- 1 Camion Citerne Incendie Hors Route
- 2 Camions Tout Usage
- 1 Camion Dévidoir Automobile léger de 600 mètres
- 1 Véhicule de Transport de Personnes
- 3 Véhicules légers.

Alors pourquoi pas vous ? Vous remplissez les conditions, êtes motivés avec un esprit de cohésion ?

Alors rejoignez-nous !

**Pour tous renseignements,
prendre contact avec le capitaine
David REYNE au 03.44.49.47.60 ou
e-mail : david.reyne@sdis60.fr**

SÉCURITÉ



Gendarmerie à Chaumont-en-Vexin

Au cours de l'année 2010, une baisse significative de la délinquance générale a été constatée sur le territoire du Vexin-Thelle (42 communes). Néanmoins, nous devons rester vigilants.

A cet effet, il convient pour tous de suivre les conseils édités ci-dessous. De plus, nous rappelons que les opérations "tranquillité vacances" et "tranquillité sénior"

restent en vigueur tout au long de l'année. Il suffit pour cela de se signaler en se présentant à la gendarmerie ou de se faire connaître par téléphone.

La sécurité est l'affaire de tous. L'entraide, la vigilance et l'information de la gendarmerie en temps réel permettront d'améliorer encore la sécurité de nos concitoyens et de nos lieux de vie.

*Adjudant-chef DUBUIS, commandant la brigade
à CHAUMONT-EN-VEXIN*

CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Cas des cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez votre voisinage et vos proches de votre départ ainsi que votre brigade de gendarmerie la plus proche.
- Organisez-vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayez de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps).
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Évitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance.
- Faites installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade les cambrioleurs.
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences "home-jacking" étant facilitée par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

Si vous êtes victime de cambriolage :

Surtout ne touchez à rien - Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit).

Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

Cas des vols liés à l'automobile :

- Privilégiez le stationnement de votre voiture en un lieu fréquenté et éclairé, l'isoler la rend vulnérable.
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs).
- Ôtez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, sac à main et autres sacoches...).
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez un maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspects.

Vois par ruse :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues.
- Méfiez-vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent de EDF, de la POSTE, des Eaux, faux policiers ou gendarmes et autres démarcheurs.
- Méfiez-vous des offres de service trop alléchantes ou proposition de remboursements.
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile.
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevrez pas les visiteurs.
- Sur votre boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention "veuve", "veuf" ou "Madame".
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur.
- En cas de doute, observez l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité.



DIVERS

L'association CANICROK est une association loi 1901 créée le 19 février 2009 et ayant pour but de venir en aide aux propriétaires de chats et de chiens rencontrant des difficultés financières.

L'objectif : éviter les abandons "contraints" d'animaux par des maîtres qui les aiment mais qui n'ont plus les moyens financiers de les garder.

L'association organise des collectes devant les magasins qui en donnent l'autorisation pour collecter des croquettes et des boîtes de pâtés mais aussi de la litière et des produits de soins.

Résultats des dernières collectes :

- les 7 et 8 janvier 2011 : 2 tonnes 56 de nourriture et de litière pour chats
- les 4,5 et 6 février 2011 : 1 tonne 21 de nourriture et de litière pour chats
- les 25,26, 27 février 2011 : 1 tonne 36 de nourriture et de litière pour chats

Prochaines dates de collectes :

- Les vendredi 17 et samedi 18 juin 2011 sur le site du Leclerc de Trie-Château.

L'association a besoin de bénévoles pour les collectes et de soutiens financiers.

De plus, l'association est à votre écoute si vous rencontrez des difficultés avec vos animaux domestiques. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association.



Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur DELIE aux numéros suivants :
Tél. 02 32 55 49 36 - 06 31 78 60 25
e-mail : daniel.delie@sfr.fr
e-mail : canicrok@sfr.fr
3 Place du Tilleul 60240 BOURY-EN-VEXIN

Collège Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin

Lundi 14 mars 2011, une remise de prix était organisée au sein du collège Guy de Maupassant pour féliciter et récompenser les meilleurs travaux d'élèves confectionnés autour du Parcours des Métiers.

Chaque élève de 4^{ème} devait représenter, de manière artistique, les différentes professions existant dans le domaine de son choix.

Grâce à l'initiative du Crédit Agricole Brie Picardie, représenté par Mme BOUALI, directrice de l'agence de Chaumont-en-Vexin et du Conseil général, trois travaux, jugés les meilleurs par le jury composé d'élèves élus et de l'équipe enseignante (encadrante), ont reçu des cadeaux originaux et appréciés.

Le collège remercie ces précieux partenaires locaux de la jeunesse et les collégiens pour leur générosité.



DIVERS

Vous souhaitez contacter vos Vice-Présidents ?

Appelez la Communauté de Communes
du Vexin-Thelle au 03 44 49 15 15

► **Monsieur Bertrand GERNEZ**

Aménagement du Territoire /
Tourisme et culture

► **Monsieur Pierre RAMBOUR**

Economie / Emploi / Formation

► **Monsieur Jean-Jacques GODARD**

Sport / Education

► **Monsieur Philippe MORIN**

Collecte et traitement des déchets

► **Monsieur Jean-Pierre GILLES**

Action sociale

► **Monsieur Pascal LAROCHE**

Eau / Assainissement / Spanc

► **Monsieur Victor GRAMMATYKA**

Conseil Intercommunal
de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance

Venez découvrir le site de la Communauté
de Communes du Vexin-Thelle
<http://www.vexin-thelle.com>

INFO

En raison d'un incendie des locaux, la Communauté de Commune du Vexin-Thelle ne sera pas joignable par téléphone durant un certain temps. Néanmoins, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

accueil@cc-vexin-thelle.fr

Nous répondrons aux demandes dès que possible.



Si vous avez des suggestions ou propositions à faire concernant la rédaction de ce bulletin d'information, n'hésitez pas à nous contacter à la
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE, route de Beauvais à Chaumont-en-Vexin 60240 - Tél. : 03 44 49 15 15

Site internet : www.vexin-thelle.com - e mail : info@cc-vexin-thelle.fr Dépôt légal : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE -
Directeur de publication : Gérard LEMAITRE - Rédacteur : Isabelle PERROT - ISSN 1240957 X Titre clé : VEXINFO - Edité à 8200 exemplaires.